

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4199 du Vendredi 13 Octobre 2023 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OUVERTURE DE LA 52^e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

La vie consacrée au Congo: une question qui tient à cœur les évêques



Les évêques membres de la Conférence épiscopale du Congo et le nonce apostolique (P.11)

ASSASSINAT D'ANNE FÉLICITÉ MASSAMBA-DÉBAT

Le meurtre aurait été commandité par la sœur cadette

(P.3)

BEAC

La zone CEMAC sort peu à peu de la récession économique

(P8)

RD CONGO

Créer une nouvelle dynamique de l'opposition pour la présidentielle



Augustin Matata Ponyo, Moïse Katumbi et Martin Fayulu font partie des candidats sérieux de l'opposition face à Félix Tshisekedi. (P.7)

SOCIAL

La bombe à retardement des prix de fin d'année

Nous sommes entrés dans le trimestre de tous les dangers. C'est le dernier trimestre qui termine l'année et qui est synonyme de toutes les pénuries. Cela est cyclique : en novembre-décembre la société congolaise est habituée à courir, haletante, bouteille de gaz butane à l'épaule, à la recherche du précieux produit. C'est la période où les automobilistes sont dans l'incertitude de trouver du carburant pour leur véhicule avec les fantaisies dans la présence effective du carburant dans les stations-services.

C'est une période aussi, sur le plan alimentaire, où la saison des cultures dans les régions agricoles proches des grandes villes ne permet pas l'approvisionnement des marchés et le maintien des prix habituels en légumes, en fufou, en ma

(Suite en page 5)

ANNONCE

La Semaine Africaine informe ses lecteurs qu'elle met en location sa salle de conférences, située au rez-de-chaussée de son bâtiment.

Contacts: 06 8014203
06 6619843

EDITORIAL

Un Nobel dans la course

CANAL+





CABINET LE MITOUARD

Agréments CEMAC de Conseil Fiscal

N° CF 67 en date du 12 décembre 2003/n° CF129 en date du 19 décembre 2011
54, Avenue Charles de Gaulle, Immeuble UMA 3e étage — B.P.: 606, Pointe-Noire
Tél.: 06 663 50 60/06 657 67 77

AVIS DE CHANGEMENT DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DE LA SOCIETE PARLYM INTERNATIONAL CONGO SAU

Aux termes du procès-verbal, tenu en date du 08 juin 2023 à Pointe-Noire, enregistré au bureau d'Enregistrement Domaines et Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le numéro n°4760, Folio 118/82 du 22 juin 2023, il a été décidé:

- Du changement de l'actionnaire unique de la Société PARLYM INTERNATIONAL CONGO Société Anonyme Unipersonnelle en République du Congo ;

- De la mise en harmonie des statuts suivant Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

- De l'adoption des nouveaux statuts.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt dudit procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 22 septembre 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B15-M-02662.

Pour avis

Rodez Aubin ILIMBI

Managing-Partner/Agrément CEMAC n°CF129

Chartered Law & Tax Adviser/Conseil Juridique & Fiscal Agréé:

rilibi@cabinet-lemitouard.com

+242 06 663 50 60/ +336 38 34 27 27

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE

Boîte postale 4315, téléphone : 05 748 99 64
Pointe - Noire
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Maître François Den LOUBOTA, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de Pointe-Noire, a constitué une société aux caractéristiques ci-après, dénommée «PETRO PLUS- SARLU» suivant STATUTS reçus et rédigés en son Etude, par ses soins, en date à Pointe-Noire du 22 décembre 2022, enregistrés même ville, gratis, le 27 décembre 2022, folio 250/4, n° 2494:

1-FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

2-OBJET: La société a pour objet : 1-Commerce Général: Import - Export ; 2-Alimentation Générale; 3-Electro - Ménager ; 4-Quincaillerie;

5-Vente pièces détachées et matériaux divers;

6-Fournitures de consommables informatiques;
7-Logistique, transports et location de voiture;
8-Négoce, intérim;
9-Prestation de services;
10-Représentation des marques : WHIR COOL, EURO COOL, EURO LUX, UNION START;
11-Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension et le développement.

3-DENOMINATION SOCIALE: «PETRO PLUS-SARLU».

4-SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Avenue de la République en face du Centre Commercial MOKA, quartier Grand Marché, boîte postale 2152, arrondissement n° 1 Emery Patrice LUMUMBA, République du Congo.

5-DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre

du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.).

6-CAPITAL SOCIAL: UN MILLION (1 000 000) de FRANCS CFA divisée en Cent (100) parts sociales de Dix mille (10 000) francs CFA chacune numérotées de Un (1) à Cent (100).

7-ASSOCIE UNIQUE: Monsieur KARAGNARA Amadou est l'associé unique de la société «PETRO PLUS - SARLU».

8-GERANCE: Monsieur KARAGNARA Amadou est nommé Gérant de la société « PETRO PLUS - SARLU» pour une durée indéterminée.

9-AGENCE CONGOLAISE POUR LA CREATION DES ENTREPRISES (ACPCE): IMMATRICULATIONS DE LA SOCIETE «PETRO PLUS - SARLU»:

- Au RCCM (Registre du Commerce et du Crédit Mobilier) au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG - PNR - 01 - 2023 - B13 -00001, en date du 03 janvier 2023;

- A L'INS (Institut National de la Statistique): Systèmes Congolais d'Immatriculation des Entreprises (SCIEN), sous le numéro: 1948176 et des Etablissements (SIET): 1948176010, en date à Brazzaville du 05 janvier 2023;

- Au NIU (Numéro d'Identification Unique): de la société: M23000000245826T, en date à Brazzaville du 29 janvier 2023 et du Gérant: P23000000011272L en date à Brazzaville du 26 janvier 2023 ;

- A la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale), sous le numéro : 12035491/86; en date à Brazzaville du 25 septembre 2023.

Pour insertion:

Maître François Den LOUBOTA

SOMEDIA

Société à Responsabilité limitée

Au capital de 20.000.000 de francs CFA

Siège social : 319, avenue du Général de Gaulle, Pointe-Noire

République du Congo

RCCM: CG-PNR.01-2015-B13-00202

termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2023, reçu au rang de Maître Noël Mountou, Notaire à Pointe-Noire, le 20 septembre 2023, sous le répertoire n°448/MN/023, et enregistré le 28 septembre 2023 à Pointe-Noire (Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), sous le n°7372, folio 185/28, l'associé unique a notamment décidé:

- de transformer la société en société par actions simplifiée, conformément aux articles 374 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique;

- d'approuver et d'adopter les nouveaux statuts de la société, établis sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée;

- de constater la réalisation définitive de la transformation de la société en une société par actions simplifiée, et subséquemment la fin du mandat du Gérant;

- de nommer, à compter de la réalisation définitive de la transformation de la société en une société par actions simplifiée, Monsieur Luc-Emmanuel ZANGHIERI en qualité de Président de la société, pour une durée illimitée;

- de nommer, à compter de la réalisation définitive de la transformation de la société en une société par actions simplifiée, Monsieur Pierre Louis-Marie en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée.

Dépôt dudit procès-verbal et des statuts de la société mis à jour a été effectué le 29 septembre 2023, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros CG-PNR-01-2023-B-01121 et CG-PNR-01-2023-D-01120. L'inscription des décisions prises par l'Assemblée générale extraordinaire a été constatée à la même date, sous le numéro CG-PNR-01-2023-M-02695.

Pour avis,

Le Gérant

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, République du Congo, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles de Gaulle (Au-dessus des Ets JAKANE, à côté du restaurant JAIPUR, en diagonale de PARK N SHOP), Boîte Postale: 1161, Téléphone: (242) 05.523.85.38 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a reçu le quinze septembre deux mille vingt-trois, enregistré Folio 175/2 N°1648, un acte portant dépôt du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Port-Gentil (République du Gabon) le vingt et un mars deux mille vingt-trois de «SOCIETE GABONAISE DE SOUDURE TUYAUTERIE SARL», en sigle «S.G.S.T. SARL», à caractère pluripersonnel, au capital de Francs CFA deux millions (2.000.000), RCCM numéro RG/POG 2011 B 0778, sis route du Cap Lopez, Boîte Postale: 2499, Port-Gentil (République du Gabon), ayant pour objet social la fabrication de structures métalliques, citernes et ouvrages chaudronnés - C250100 (étude et réalisation de travaux de chaudronnerie, soudure, tuyauterie et montage), dont l'une des résolutions est de procéder à la création d'une succursale à Pointe-Noire, République du Congo.

Cette succursale présente les caractéristiques suivantes:

Adresse de la succursale créée: Camp 31 juillet, en diagonale de la base Boscongo, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo; Représentant: Monsieur David Euvran MABETE.

R.C.C.M.: La succursale est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2023-B21-00018.

Pour avis,

Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau
Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info

ASSASSINAT D'ANNE FÉLICITÉ MASSAMBA-DÉBAT

Le meurtre aurait été commandité par la sœur cadette et exécuté par 3 bourreaux

Les dates du 25 mars 1977 et 13 juin 2023 sont lourdes de sens pour la famille Massamba-Débat, en ce sens qu'elles représentent les assassinats crapuleux de M. Alphonse Massamba-Débat, ancien Président de la République, et de sa fille, Anne Félicité, âgée de 66 ans. Si pour le père, les circonstances de sa mort ne sont toujours pas élucidées; pour la fille, la vérité est désormais connue. C'est sa sœur cadette «maman Coucou», qui avait commandité sa mort pour une histoire de jalousie et d'argent. L'un des trois meurtriers, Bruno Ayekia, un sujet centrafricain, a été appréhendé par la police, quatre mois après leur forfait, suite au téléphone de la défunte qu'il aurait vendu à un jeune qui serait également arrêté.

Le 6 octobre dernier, le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko Ngakala, est descendu sur les lieux du crime, la résidence familiale des Massamba-Débat, située à Bacongo, non loin de l'ancien-

Ngakala, A l'arrivée du cortège au domicile familial, tout le dispositif sécuritaire était en place. Les vendeurs, les acheteurs et passants amassés le long de l'avenue de l'OUA, à hauteur de la station d'essence du marché Total, jusqu'au niveau de la CAPPED, étaient



La victime Anne Félicité Massamba-Débat



"Maman Coucou", sœur cadette de la défunte et commanditaire du meurtre



Bruno Ayekia, l'un des trois meurtriers

ne faculté des sciences. Pour procéder à la reconstitution des faits, en présence du général de police de deuxième classe Jean-François Ndengué, commandant des forces de police et du général de police de première classe André Obami Itou Fils, commandant en second des forces de police. Par cette capture, la vérité sur l'assassinat d'Anne Félicité Massamba-Débat est désormais connue, ainsi que le mode opératoire utilisé par les malfrats pour commettre leur forfait. «C'est l'occasion de féliciter le commandement des forces de police qui a mis tout en œuvre pour rechercher et identifier les coupables de crime d'assassinat de Mme Anne Félicité Massamba-Débat», s'est réjoui André Oko

impatiens de connaître la vérité. Aucun membre de la famille n'était présent, ni les deux sœurs de la défunte. Bruno Ayekia, l'un des trois auteurs de ce crime s'est expliqué sur la manière dont ils ont commis leur forfait. Un scénario, minutieusement préparé et commandité par «maman Coucou», sœur cadette de la défunte, alors que sur les réseaux sociaux, les commentaires sur sa mort sont allés dans tous les sens. «Bien que le dossier soit déjà à l'instruction, nous avons jugé de revenir reconstituer les faits», a précisé le procureur de la République. Le récit est plutôt scabreux et troublant. Vêtu d'un pantalon jean bleu et d'un tee-shirt noir, Bruno Ayekia, menottes aux

poignets, a relaté comment ils ont procédé. De nationalité centrafricaine, Bruno Ayekia est arrivé au Congo comme réfugié. Peintre, il était souvent appelé chez les Massamba-Débat pour réaliser quelques travaux de peinture au domicile familial. Le jour du crime, il avait reçu un appel de «maman Coucou» lui demandant de trouver des gens, parce qu'il y avait un travail à réaliser. L'intéressé prit donc attache avec deux jeunes, un peintre et un maçon, tous de nationalité congolaise. Recrutés, ils n'imaginaient pas la cruauté de celle qu'ils appellent affectueusement «maman Coucou» qui leur a exposé son projet machiavélique à la prise de contact. «Ma sœur va recevoir de l'argent aujourd'hui pour réaliser les travaux dans l'autre parcelle. Vous devez aller cambrioler la maison et la tuer», a déclaré Bruno Ayekia, citant «maman Coucou». «Je lui ai dit que je ne pouvais pas faire ça, mais elle a insisté, jusqu'à nous dire qu'elle ne s'entendait pas avec sa sœur. Il n'y a que chez elle qu'on envoi de l'argent. Et elle commençait à la prendre comme une ménagère. Voilà

pourquoi, elle voulait la tuer», a-t-il indiqué. «Si vous réussissez à le faire, vous serez à l'aise. Je vous donnerai tout ce que vous allez exiger. Ne craignez rien, je vais vous protéger», leur avait-elle promis, tout en leur indiquant le mode opératoire du crime. «Elle m'a appelé au téléphone pour me signaler qu'elle est déjà sortie de la maison, en me disant: si vous arrivez, le portail sera fermé. Faites le mur et vous trouverez la clé de la maison sous l'un des bidons placés sur la véranda de la cuisine. C'est ce qui fut fait. Nous avons pris la clé et on a ouvert la porte, tout en prenant la machette qu'elle avait laissée là où étaient les balais. Nous sommes allés dans la chambre où dormait sa grande sœur. Réveillée par nos pas, elle s'est mise à crier «voleurs, voleurs». C'est à cet instant là que l'un de nous qui avait la machette (l'autre peintre), la lui a flanquée sur la tête. Mor-te, le maçon l'a violée. Nous avons pris l'argent qui était placé dans le placard et nous sommes allés rejoindre "maman Coucou" qui nous attendait dans la boutique, située au carrefour de la CAPPED. Quand nous sommes arrivés,

Editorial

Un Nobel dans la course

Nous entrons dans une autre période de grandes interrogations. Avec les élections annoncées ou organisées au Sénégal, au Libéria, en République démocratique du Congo, à Madagascar, notre Afrique se réserve quelques moments de frayeur au début de l'année prochaine. Des régimes vont être secoués et agités avant de trouver la stabilité vers la fin du premier trimestre de 2024. Partout dans les pays qui vont aux élections, on a l'impression que les opposants sont bien résolus à perdre. Non seulement parce que leurs listes sont dissonantes mais comportent aussi des voix divergentes et même des personnalités qui auraient dû être des recours, hors de la politique politicienne. En République démocratique du Congo, la candidature annoncée du Dr Denis Mukwege à l'élection de décembre prochain dans son pays, sera une véritable curiosité. Médecin humaniste de renom et Prix Nobel de la Paix 2018, son engagement en politique suscite des interrogations: un bien ou un mal? La République démocratique du Congo va-t-elle gagner un Président et perdre un chirurgien de talent? Lui qui «répare» les femmes fistuleuses à l'Est, réussira-t-il à réparer le Congo? Beaucoup, autour de lui, l'espèrent. Mais beaucoup ont le doute aussi; transposer un talent à des postes différents n'est peut-être pas la meilleure manière de faire carrière. A moins qu'elle soit pour la refermer.

Albert S. MIANZOUKOUTA

elle est sortie dans l'autre porte et nous sommes allés nous mettre debout non loin de là. La première chose qu'elle a demandé, c'est l'argent. Ensuite, si nous avons tué sa sœur. Nous avons répondu oui. Elle nous a demandé de ne pas paniquer et qu'on ne devrait pas l'appeler. Elle a promis nous protéger et faire de nous des hommes riches», a révélé Bruno Ayekia qui avait subtilisé l'un des deux téléphones de la défunte qu'il a vendu à un jeune que la police a fini par arrêter. Présenter devant le procureur de la République, il a été déferé à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville. C'est grâce à l'acheteur du téléphone que la police a pu mettre la main sur Bruno Ayekia. Les deux autres sont toujours en cabale, y compris la sœur cadette de la défunte. «Depuis le jour du forfait jusqu'à aujourd'hui, est-ce que vous êtes en contact avec maman Coucou?», lui demande le procureur de la République. «Non», répondit-il. «Vous a-t-il donné de l'argent?», insista André Oko Ngakala. «Non», a-t-il rétorqué. «Vous ne voyez pas que vous avez fait un mauvais travail. Vous avez tué quelqu'un, ce n'est pas normal. Leur histoire de famille, vous entrez là-dedans, sans savoir ce qui se passe réellement. Est-ce que

tu as bien fait de tuer une personne», lui demanda le procureur de la République. «Non, tuer c'est mauvais», a reconnu le malfrat. «Mais, tu as fait ça pourquoi? Tu as eu quoi et elle t'a donné quoi?», enchaîna André Oko Ngakala. «Elle m'a remis une somme de 150.000 F.Cfa». «Donc, tu as tué une personne pour 150.000 F.Cfa? Pourquoi tu n'avais rien avoué au juge d'instruction où tu étais entendu. Si la police n'avait pas retrouvé le téléphone vendu, tu n'allais rien avouer et on n'allait rien savoir sur ce qui s'était passé», a martelé le procureur de la République.

La version mensongère de «maman Coucou»

Interrogée par le procureur de la République au lendemain de la mort de sa grande sœur, «maman Coucou» qui ne semblait pas attristée, a déclaré: «Le matin, d'un commun accord, on avait décidé d'aller faire les courses parce qu'on avait des petits travaux à réaliser. Il était question qu'on prenne la voiture. On a appelé notre petit neveu qui devrait nous conduire, mais comme je l'avais prévenu un peu tard, il avait déjà un programme et m'a dit

(Suite en page 4)

POINTE-NOIRE

Le Chemin de fer Congo océan (CFCO) a enfin tenu sa session bilancielle 2021

Dans le but d'élaborer l'état financier et corriger certaines lacunes de la structure pour mieux avancer dans le succès, le jeudi 19 septembre dernier à Pointe-Noire, dans la salle de conférence de CFCO, ont eu lieu les travaux du conseil d'administration de cette structure. C'était en présence de Jean Louis Osso, président du conseil d'administration du CFCO, d'Ignace Nganga, directeur général, de l'ensemble des administrateurs, des experts et des collaborateurs de la société.

Les travaux ont concerné la session administrative 2021. Ils ont eu pour objectif principal de soumettre au conseil les états financiers afin de les adopter. Malgré le grand retard, la structure a eu l'occasion de faire corriger partiellement certaines lacunes, d'adopter et de rattraper le retard subi. Au cours des travaux, la structure a prévu qu'au milieu de l'année, seront soumis les comptes 2021 et seront élaborés et soumis les comptes de 2022. Dans son mot de bienvenue, le directeur général du CFCO a promis qu'à la fin de cette année ou au début de l'année prochain



Les membres du Conseil d'administration

ne sera rattrapé le retard car il espère que les états financiers 2023 pourront être adoptés au courant de l'année 2024. C'était également l'occasion, pour l'ensemble des administrateurs, de soumettre certains dossiers.

Le président du conseil d'administration a souligné que le rapport d'activités de la première session 2021 révèle l'immensité du travail à accomplir pour afficher à nouveau des résultats positifs. «Le Chemin de fer Congo Océan bénéficie de toute l'attention des pouvoirs publics: les autorités nationales, au premier rang desquelles Son Excellence le Président de la République. Aussi, au-delà des constatations, toute notre énergie et le talent de chacun doivent concourir à imaginer les solutions qui permettent au CFCO de combler les



Ignace Nganga

attentes de la population et des usagers par un contrat moral, de performance. Je vous exhorte au sérieux et à la rigueur de notre analyse», a dit Jean Louis Osso.

Madocie Déogratias MONGO et Équateur NGUIMBI

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

La société TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO
Société en liquidation
Au capital de 10.000.000 FCFA
Siege social : 1 angle commandant Fodé et Benoit GANONGO, Immeuble Morija,
Pointe-Noire, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire de la société TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO, du 31 Janvier 2022, pris au rang des minutes du notaire soussigné, en date du 09 Février 2022, enregistré aux domaines et timbres en date du 16 Février 2022, sous le folio n°33/3 N°0122, il a été décidé la dissolution anticipée de la société TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO et de sa mise en liquidation à compter du 31 Janvier 2022. Après jugement rôle commercial du tribunal du commerce de Pointe-Noire du 1er Mars 2023, il a été déclaré :

- La cessation de paiement et la demande d'ouverture de la procédure de liquidation des biens de la société, a été désigné syndic liquidateur de la société TECHNOLOGY OILFIELD SERVICES CONGO avec pour missions de vendre les biens de cette société, recouvrer ses créances auprès de ses débiteurs et

payer ses dettes auprès de ses créanciers ;

- Madame SITOU NEE NZAOU MAHANGA REINE BLANCHE, demeurant à Pointe Noire, titulaire du NIU n°P2009110003902142, a été nommée en qualité de liquidatrice, pour la durée des opérations ;
- Monsieur TOURAKONDO ONGAMBOLO Rively, a été également nommé juge-commissaire pour coordonner lesdites missions.

Dépôt : Au greffe du tribunal de commerce de Pointe Noire, sous le numero GC-PNR-O1-2022-D-00097, du 18 Février 2022.
Immatriculée au Registre du Commerce et du Credit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2017-B16-00027.
Fait à Pointe-Noire, le 27 Septembre 2023.

Pour insertion.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

(Suite de la page3)

qu'il arriverait un peu plus tard. Nous étions déjà à 15 heures. J'ai décidé de partir parce que j'avais pas mal de choses à faire et que je ne pouvais plus attendre. Ma sœur a décidé de venir avec moi. Elle est allée mettre un pantalon, tout en gardant la robe qu'elle avait. Au moment de partir, elle a décidé de rester. Je suis donc partie seule... Elle m'a appelé vers 17 heures, puis 18 heures pour me demander de lui apporter quelque chose à manger. Quand j'ai fini mes

courses, je suis allée chez ma grande sœur à Guynemer. J'y suis restée jusqu'à 21h 30 mn. J'ai tenté de l'appeler, son téléphone était éteint. J'ai insisté, toujours rien. Quand j'arrive près de la maison, je constate que le portail est ouvert. Je me suis demandée pourquoi est-ce qu'il était ouvert. Quand j'entre, je vois la porte en baie vitrée ouverte. Quand j'avance, je la vois couchée sur le sol, sa robe était relevée. J'ai crié yaya», avait-elle déclaré au procureur de la République qui lui avait posé une ques-

tion subsidiaire. «Vous devrez recevoir des gens dans la journée?», «Non», s'empresse-t-elle de répondre. «Seuls les ouvriers qui devaient travailler de l'autre côté». «Connaissaient-ils la maison?», répliqua André Oko Ngakala. «Oui», affirmait-elle. Ces ouvriers ne sont autres que les trois malfrats qui ont perpétré le meurtre sur ses ordres.

Cyr Armel YABBAT-NGO



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE EN PLEINE RÉNOVATION

Suite à la campagne de désinformation entretenue par des tiers sur le Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville.

La Direction générale rassure le public et les usagers que le personnel du CHU vaque à ses occupations en toute sérénité. Elle informe que le CHU de Brazzaville est en chantier. En effet le CHU de Brazzaville a bénéficié d'un prêt de 12 milliards de FCFA de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) et d'une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) d'un montant de 6,5 milliards de FCFA pour soutenir son projet de rénovation.

A ce jour grâce à la mobilisation des fonds de la BDEAC, de nouveaux équipements pour deux différents services ont été acquis :

L'imagerie avec un scanner de dernière génération de marque CANON de 80 baret, injecteur à double tête et un IRM de marque CANON de 1,5 Tesla.

Les laboratoires dont les appareils ont déjà été réceptionnés et attendent d'être installés. Les travaux de rénovation et de sécurisation ont démarré au niveau des bâtiments, et des toitures, permettant ainsi à terme la réhabilitation et le rehaussement du patrimoine immobilier de tout l'hôpital.

Toutes les procédures d'acquisition de matériels et de prestation de services ont été faites dans le cadre d'appels d'offres afin de permettre au CHU-B d'obtenir les meilleurs équipements et services à des tarifs compétitifs.

Concernant la subvention de l'Agence Française de Développement (AFD), d'un montant de 6,5 milliards de FCFA, elle permettra aux 80 000 patients hospitalisés en moyenne par an au CHU-B, d'être pris en charge dans de meilleures conditions sanitaires et d'hygiène. Il s'agit d'un projet dont les composantes majeures concernent la rénovation des réseaux d'eau à

usage domestique et la réhabilitation des réseaux des eaux usées et pluviales.

Ce projet dont l'appel d'offres avait été remporté par la société RAZEL est exécuté à 90%. Les patients et travailleurs du CHU vont dans quelques semaines bénéficier du confort de la présence de l'eau et de sanitaires viables à l'hôpital.

Le dépôt pharmaceutique a bénéficié de travaux de rénovation pour une utilisation plus fonctionnelle en rapport aux exigences du stockage des produits pharmaceutiques.

Il a également été introduit au CHU de Brazzaville la norme QHSE. Ce qui a pour effet positif, la veille permanente sur la donnée «hygiène», pour assurer un environnement sain et exempt de germes pouvant entraîner des infections nosocomiales.

La Direction générale du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville salue l'initiative cardinale des pouvoirs publics, pour avoir pris la bonne décision de réhabiliter les bâtiments et renouveler le plateau technique.

Elle relève avec gratitude également, l'implication des agents du CHU qui travaillent avec abnégation, en dépit des conditions difficiles dues aux nombreux déménagements des services. Car en effet, le nombre de consultations externes augmente chaque jour davantage et les chiffres montrent que les recettes propres du CHU ont doublé en une année. L'amélioration de l'offre de soins aux populations reste le principal leitmotiv de l'équipe dirigeante du CHU de Brazzaville.

Fait à Brazzaville le 6 octobre 2023

Contact Médias : Solange Samba-Toyo

Conseillère en communication : 04 428 35 45

SESSIONS BUDGETAIRES DU PARLEMENT

Le projet de loi de finances, exercice 2024, à l'ordre du jour des débats

Les conférences des présidents des deux chambres du Parlement se sont tenues le 8 octobre 2023, à Brazzaville. Leurs objectifs étaient de préparer l'ordre du jour des sessions budgétaires qui s'ouvrent le 15 octobre prochain. Au total, 10 affaires seront examinées par les députés et 7 affaires par les sénateurs dont la principale affaire est le projet de loi de finances, exercices 2024. C'est Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, qui a présidé la séance du côté de la chambre basse et Pierre Ngolo, président du Sénat, pour la chambre haute, en présence d'Anatole Collinet Makosso, Premier ministre.

Le nombre des affaires inscrites à l'ordre du jour des deux sessions figurent le projet de loi des Finances exercice 2024, le projet de loi de règlement du budget de l'Etat exercice 2022, des projets de lois portant sur

les budgets du Sénat et de l'Assemblée nationale, exercice 2024, La loi d'orientation de la réforme de l'Etat, ainsi que les séances des questions orales avec débats au Gouvernement et les questions d'actualité.



Isidore Mvouba

Les sénateurs auront aussi à examiner le projet de loi portant création du Centre africain en intelligence artificielle.

A noter que d'autres affai-



Pierre Ngolo

res pourront être introduites, en cours des sessions, par le Gouvernement et le Parlement.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

SOCIETE CIVILE

Les acteurs formés aux principes de défense des droits de l'homme

Un séminaire de renforcement des capacités des acteurs des associations de promotion et de défense des droits de l'homme a eu lieu, du 28 au 29 septembre 2023, à la Maison de la société civile à Brazzaville. Sous le patronage du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui. Les participants ont, au cours de leurs travaux, mené des réflexions sur plusieurs thématiques: pouvoir et procédure judiciaire, exercice de voie, de recours, conditions de vie carcérale dans les maisons de détention.

Céphas Germain Ewangui a indiqué que les sociétés civiles doivent jouer pleinement leur rôle de catalyseur et de contre-poids de la démocratie. «Conformément à sa vocation, les organisations de la société civile se doivent de renforcer constamment leurs capacités techniques, managériales et professionnelles pour accompagner au mieux

les pouvoirs publics et les populations dans la conjugaison de tous les efforts concourant à faire que notre pays soit davantage à la hauteur de ses engagements en matière de respect des droits de l'homme. Le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales ne ménagera aucun effort pour multiplier et amplifier ce genre de formation,



Céphas Germain Ewangui.

question d'emmener progressivement tous les acteurs de la société civile, quel qu'en soit le champ d'action, à prendre davantage conscience. Les droits de l'homme sont des principes inaliénables, car le Congo est engagé dans la dynamique et la protection des droits de l'hom-

me», a-t-il déclaré. A signaler que chaque communication était suivie de débats et les participants se sont illustrés par leur engouement à poser des questions pertinentes.

Pascal BIOZI KIMINO

(Suite de la page 1)

nioc en fruits divers. Ceux-ci eux-mêmes sont assujettis aux caprices du climat : va-t-il pleuvoir ou non, beaucoup, la sécheresse intermédiaire de janvier-février sera-t-elle persistante? Mais cette année, le danger arrive aussi parce que le Congo, toujours en négociations plus ou moins laborieuses avec les institutions financières internationales, n'a pas vraiment fini de se placer sous le regard des gendarmes financiers du monde.

Les difficultés qui promettent une possible fin d'année rude ne sont pas liées qu'aux aléas cycliques,

dans le climat. Elles sont annoncées aussi par tous les dossiers «explosifs» que le pays et son gouvernement ont classé sous le tapis. A commencer par ceux des produits les plus sensibles au Congo : l'essence bien sûr, mais aussi le gas-oil qui va suivre. Depuis le début de l'année, les carburants ont connu une hausse de 5% et une troisième poussée va suivre.

Mais avec les carburants vont aussi suivre des hausses plus ou marquées de produits alimentaires ou de première nécessité, surtout la bière, qui est le véritable baromètre du climat social chez le Congolais. Il n'est pas rare de trouver des pères de famille qui renoncent à

manger pour peu qu'il ait sa pinte de Ngok assurée. En août dernier, un couac gouvernemental, opposant déjà le cabinet du Premier ministre et son ministère du Commerce, avait donné l'impression que le prix annoncé la veille par l'un et démenti le lendemain par l'autre n'entraînait pas dans une ligne de cohérence concertée. Des vendeurs avaient déjà acté la nouvelle mesure. Le prix de la bière, finalement, n'a pas bougé. Pas plus que celui du sac de ciment. Ou de la baguette et du grammage du pain. Le ministère du Commerce, en cohérence avec le plan de résilience accepté par le Gouvernement, avait fini par faire entendre raison

aux impatients. Mais jusqu'à quand le Gouvernement va-t-il maintenir la bride abattue sur ces prix et les contenir? Par derrière, FMI et Banque mondiale poussent. Le ministère freine des quatre fers, mais jusqu'à quand? Les taxes de sortie des marchandises au port, ainsi que les péages ont été rabaisés. Mais des dissensions au sommet pourraient conduire à se rejeter la responsabilité d'un mécontentement social possible. Le tout est d'espérer que les mécontentements n'aboutissent pas à une explosion sociale en ces temps d'incertitudes mondiales.

A.S. MIANZOUKOUTA

COUP D'OEIL EN BIAIS

Crash d'avion évité de justesse dans le ciel congolais

Un avion de la compagnie aérienne locale Canadian airlines a manqué un crash le mercredi 11 octobre 2023, vers 10h. Quelques minutes seulement après son décollage de l'aéroport international Agostino Neto de Pointe-Noire, l'appareil aurait perdu de l'altitude et créé une véritable panique à bord chez les passagers. Le pilote a été obligé de faire demi-tour à Pointe-Noire après avoir fait une annonce aux passagers. Ces derniers ont poussé un ouf de soulagement, lorsque l'avion a enfin atterri. Le vol a été annulé, et les passagers, remboursés.

Série noire sur la route de Mongo-Kamba

Décidément, les automobilistes n'ont pas de chance quand ils abordent la descente de la route de Mongo-Kamba, à Pointe-Noire. Elle est dangereuse. Après la chute d'un conteneur sur un taxi, lundi 2 octobre dernier, occasionnant un mort, un autre accident meurtrier s'est produit vendredi 6 octobre 2023 au même endroit. Un camion remorque de la société Super Market, immatriculé 425 JK 6 et transportant de la farine de blé en provenance de l'usine Grand moulin du Kouilou (GMK) pour le centre-ville, abordant la descente, a connu une défaillance de freins. Dans sa folle course, il s'est renversé sur la chaussée et a fauché un garçon et une fillette vêtus d'un uniforme scolaire. Les deux infortunés sont morts sur-le-champ. Trois autres personnes, grièvement blessées, ont été transportées à l'hôpital. On déplore également d'importants dégâts matériels, notamment cinq voitures et une moto, communément appelée Djakarta, complètement irrécupérables. Le chauffeur, sain et sauf, aurait pris la poudre d'escampette.

Règlement de comptes familial ?

Anne Félicité Massamba-Débat, une des filles de l'ex-président de la République, feu Alphonse Massamba-Débat, avait été assassinée à son domicile le 13 juin dernier par des hommes non identifiés. Le mobile de l'assassinat de cette dame de 66 ans avait donné lieu à de multiples interprétations, certaines y donnant une connotation politique. La police vient de mettre la main sur un des présumés auteurs de ce crime, un ressortissant centrafricain. Les premiers éléments de l'enquête ont été divulgués. D'après les allégations de ce présumé auteur, le commanditaire de l'acte crapuleux serait la petite sœur de la victime. L'on parle alors de «règlement de comptes familial pour une affaire d'argent, mais aussi de malentendus dans la gestion des biens de la famille».

Punaises de lit, la psychose s'installe!

On en voit dans plusieurs quartiers de la capitale congolaise, clament certains Brazzavillois paniqués. Ces insectes, qui se nourrissent de sang humain, sont de plus en plus résistants aux insecticides et prolifèrent en raison certainement de l'augmentation des déplacements, transportés par les vêtements et les bagages. Pour les familles envahies par ces insectes, les éliminer définitivement demande l'intervention de prestataires spécialisés dont le coût élevé, 5000 francs CFA par pièce désinfectée, pour certains d'entre eux, en dissuadent plus d'un en ces temps de difficultés à boucler les fins de mois. Pour ceux qui en sont victimes, l'impact psychologique est bien réel.

Première forte pluie à Brazzaville : inondations et pieds dans l'eau

La première véritable forte et grande pluie qui s'est abattue sur la capitale le matin du lundi 9 octobre 2023 a causé de graves inondations dans plusieurs quartiers, notamment à Makabandilou, Ngamakosso, Petit'Chose, Simba Pelle, etc. Les habitants se sont réveillés les pieds dans l'eau. Dans ces quartiers et dans d'autres, plusieurs écoles n'ont pas vu leurs élèves arriver pour des raisons évidentes. La chaussée étant inondée et ensablée, des automobilistes ont eu leur lot de galère pendant plusieurs heures. Impossible de traverser au risque de se "noyer". La situation a attiré des opportunistes qui ont fait payer leurs services pour aider les riverains à traverser la "rivière" en brouette, à dos, etc. Cette pluie a également causé d'importants dégâts, comme le montrent des vidéos qui ont rapidement fait le tour des réseaux sociaux. Est-ce un indicateur des sinistres auxquels les Brazzavillois doivent s'attendre les mois à venir?

Accidents en hausse impliquant les taxi-motos

Le nombre d'accidents de la circulation routière mettant en cause des motocyclettes, moyens de déplacement devenus incontournables dans plusieurs quartiers et villes, a augmenté de façon exponentielle. Tout cela parce que la conduite des cyclomotoristes est souvent dangereuse. Les accidents qu'ils occasionnent sont souvent graves, voire mortels. Les responsables d'hôpitaux, notamment ceux du CHU-B et de l'hôpital central des armées Pierre Mobongo, pour ce qui concerne Brazzaville, disent être débordés dans leurs services de traumatologie et de chirurgie orthopédique où ils reçoivent de nombreux accidentés de taxi-motos. Il y a péril en la demeure. Le Gouvernement qui a parlé de réglementer le transport public des passagers sur les motos lors de la réunion du Conseil des ministres, samedi 7 octobre 2023, doit diligenter les mesures qu'il a promises.



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMI N° 005-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'apporter une Assistance Technique pour la mise en place et l'appui à l'opérationnalisation du Fonds d'Innovation relance

Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement :
Prêt FAD 2000200004602
N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au « Recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'apporter une Assistance Technique pour la mise en place et l'appui à l'opérationnalisation du Fonds d'Innovation ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement la mise en place d'un Fonds d'Innovation afin de stimuler l'entrepreneuriat des Jeunes et catalyser l'utilisation des innovations et des solutions permettant d'améliorer et de renforcer la performance des chaines de valeurs agricoles. De manière spécifique, il s'agira de: (1) Diagnostiquer le système financier Congolais, (2) Identifier une institution prestataire capable de gérer ce fonds compétitif (fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat FIGA, Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers CCIAM), (3) Elaborer un manuel de procédures précisant les modalités de mise en œuvre du fonds d'innovation (les modalités d'identification et de sélection des innovations et des idées d'entrepreneuriat, la nature et la durée de la période

d'incubation, le montant des prix et le nombre des jeunes à appuyer, le rôle des acteurs de chaines de valeurs etc.), (4) Préparer et Appuyer la mise en œuvre du plan d'accompagnement de l'Institution gestionnaire du fonds pour encourager ou mobiliser les institutions financières et les opérateurs du secteur des télécommunications et des privés à co-investir dans ce fonds y compris la participation dans les startups des jeunes et (5) Renforcer les capacités de l'Institution gestionnaire du fonds dans l'organisation des journées de l'innovation et de l'entrepreneuriat des jeunes. La durée de la mission est de trois (03) mois par année durant le cycle du projet. Voir les Termes de Références (TDR) pour plus d'informations.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et/ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des contrats analogues.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation

de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.
5. Les qualifications, compétences et expériences requises pour le consultant individuel se présente ainsi qu'il suit :
- Avoir au moins un diplôme (BAC+5) dans les domaines des finances, crédit agricole, agroéconomie, monnaie, banque ou dans un domaine équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la mise en place ou la gestion de fonds d'innovation ;
- Avoir réalisé au moins quatre (04) missions similaires avec de projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (BAD ; AFD, EU, FIDA, Banque Mondiale, ...) ou autre organisme ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parler et écrit).
6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).
7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 19 Octobre 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°005-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'APPORTER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE ET L'APPUI A L'OPERATIONNALISATION DU FONDS D'INNOVATION », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
du PRODIVAC
Villa Maison Blanche, Derrière l'Ambassade
des USA, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84
E-mails : prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 4 octobre 2023

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Dr.Ing.Christian Ilich NGUINDA-AKANY



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles
au Congo «PRODIVAC»

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

AMI N° 009-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le recrutement d'un (1) Cabinet de Consultants chargé d'apporter une assistance technique pour la mise en place d'un mécanisme financier relance

Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement :
Prêt FAD 2000200004602
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives au « Recrutement d'un (1) Cabinet de Consultants chargé d'apporter une assistance technique pour la mise en place d'un mécanisme financier ». Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement : (1) l'appui au Diagnostic du système financier congolais et de l'identification d'un opérateur de gestion des fonds et des institutions financières partenaires, (2) l'appui à la préparation et à la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement de l'Institution gestionnaire des fonds et des institutions financières partenaires (IFP), (3) l'appui à l'élaboration et à la vulgarisation du guide méthodologique de crédit agricole, du manuel de procédures de crédit intégrant

les spécificités liées aux activités spécifiques des filières, ainsi que le manuel de gestion des risques, (6) Appui à la formation des institutions partenaires intervenant dans le mécanisme financier mis en place ; (7) Appui au projet dans la conception, l'accompagnement pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation du mécanisme financier, (8) Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'éducation financière des bénéficiaires, ainsi qu'à la conception, y compris la mise en œuvre sur le marché de cinq (5) nouveaux produits financiers d'épargne et de crédit répondant aux besoins spécifiques des groupes-cibles. La durée de la mission est de douze (12) mois répartis sur deux ans, à raison de six (06) mois par année. La mission se déroulera principalement à Brazzaville, ainsi que dans certaines zones géographiques, si nécessaire.

2. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et

expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00', heure locale (TU+1).

5. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 19 Octobre 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°009-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 : RECRUTEMENT D'UN (1) CABINET DE CONSULTANTS CHARGE D'APPORTER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE A LA MISE EN PLACE D'UN MECANISME FINANCIER », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur
du PRODIVAC
Villa Maison Blanche, Derrière l'Ambassade
des USA, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84
E-mails : prodivaccongo@gmail.com/pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 4 octobre 2023

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Dr.Ing.Christian Ilich
NGUINDA-AKANY

RD CONGO

Créer une nouvelle dynamique de l'opposition pour la présidentielle

L'élection présidentielle en RD Congo est prévue pour le 20 décembre prochain. A ce jour, tous les candidats en lice pour ce scrutin majeur sont connus. Le dépôt des candidatures est terminé depuis le 8 octobre dans la soirée. De Félix Tshisekedi à Moïse Katumbi en passant par Martin Fayulu et le Dr Denis Mukwege, tous les poids lourds sont là, ou presque. Le scrutin étant à un seul tour, le Président sortant espère pouvoir profiter de la multitude de candidats de l'opposition. Ceux-ci vont-ils être capables de se regrouper?



Augustin Matata Ponyo, Moïse Katumbi et Martin Fayulu font partie des candidats sérieux de l'opposition face à Félix Tshisekedi.

Trésor Kibangula, un analyste-politologue à Ebuteli, l'Institut congolais de recherche sur la politique, la gouvernance et la violence constate que le Président Tshisekedi a, pendant son septennat pu avancer en ce qui concerne certaines mesures sociales. Il y a eu la gratuité de l'enseignement de base où des millions de jeunes écoliers

sont retournés à l'école. Il y a le début de la couverture de santé universelle, avec toutes les critiques autour de ces deux mesures phares; le fait que cela n'ait pas été progressif, et que cela n'impacte même la qualité de l'enseignement. Mais, en même temps, «le Président sortant Félix Tshisekedi n'a pas encore atteint le même niveau de désamour qu'avait son prédécesseur, certains lui accordent même quelques clémences parce

que son pouvoir a commencé avec une sorte de cohabitation qui a duré au moins deux ans. Il a beaucoup de promesses, beaucoup de bonnes intentions, mais la manière de mettre ça en place, prend un peu plus de temps», souligne l'analyste. Quant à la saturation de cette présidentielle, du fait de la participation de la majorité des poids lourds de l'opposition congolaise: Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Adolphe Muzito, Augustin Matata Ponyo, Dely

Sesanga, et maintenant le Dr Denis Mukwege et Floribert Anzuluni pour la société civile, l'analyste Trésor Kibangula estime que le défi de ce bloc contre Félix Tshisekedi sera-t de parvenir à recréer une nouvelle dynamique autour d'au moins une ou deux candidatures. Mais aller en rang dispersé risque de ne pas être efficace, parce que pour une présidentielle à un tour, mieux vaut y aller groupé plutôt. D'autant plus qu'en face de ce camp anti-Tshisekedi, certains grands noms de la scène politique congolaise, Jean-Pierre Bemba et Vital Kamerhe se sont déjà alignés pour soutenir Félix Tshisekedi.

En décembre 2018, Martin Fayulu avait réussi une grosse performance électorale, mais n'avait pas été proclamé président. Il est possible que lui ou un autre candidat fasse l'exploit, mais cela dépendra de la dynamique de campagne, mieux de l'union de l'opposition autour d'une candidature unique, selon Trésor Kibangula.

Gaule D'AMBERT

dès que la sécurité le permettra. Les acteurs humanitaires estiment pouvoir assister au moins 150.000 personnes, après une évaluation des capacités d'intervention disponibles.

Alain P. MASSAMBA

CAMEROUN

Des pluies torrentielles causent la mort à Yaoundé

L'effondrement d'un pan de colline recouvert d'habitations précaires, provoqué par des pluies torrentielles, a occasionné la mort d'au moins 30 personnes, dimanche 8 octobre 2023 à Yaoundé, la capitale du Cameroun. Les secouristes recherchent encore des victimes.

De multiples pluies torrentielles ont provoqué un éboulement fatal. Ces éboulements en saison des pluies surviennent fréquemment à Yaoundé,



La ville aux 7 collines a été frappée par les pluies torrentielles

ville de quelque 3 millions d'habitants, constellée de collines sur les flancs desquelles des habitations souvent précaires sont construites. Cette fois, le drame s'est produit en début de soirée au quartier Mbankolo, dans la périphérie Nord-ouest de Yaoundé. Il a été provoqué par la rupture d'une digue retenant les eaux d'un lac artificiel situé en hauteur, gonflé par des pluies diluviennes.

Un appel a été lancé aux autorités par la ministre de l'Urbanisme, Célestine Ketcha Courtes, afin d'interdire les constructions dans les zones à risque. «J'ai diffusé une note d'information demandant aux autorités d'éviter de construire en bordure du lit de l'eau. Car nous savons que le Cameroun connaît des précipitations terribles ces derniers temps. Je présente donc toutes mes condoléances aux familles dont les proches sont décédés. Il faut suivre les instructions, il faut respecter la réglementation en matière d'urbanisme, parce que notre pays a prévu une multitude de documents relatifs à l'évacuation correcte et planifiée de nos villes», a indiqué la ministre. Environ 30 maisons de ce quartier ont été emportées par les eaux et plusieurs se sont effondrées sur les habitants. Les autorités camerounaises ont dû démolir des maisons situées dans des zones à haut risque, sujettes aux inondations et aux glissements de terrain.

Alain-Patrick MASSAMBA

Regain de violences au Nord-Kivu

Depuis quelques jours, des affrontements opposant les rebelles du M23 et des groupes armés locaux dont des milices Wazalendo sont signalés dans le Masisi. Le 8 octobre 2023, les affrontements se sont intensifiés dans le territoire de Rutshuru, englobant les zones de santé de Birambizo, Bambo et Tongo. Et près de 85.000 personnes ont fui diverses localités de la province du Nord-Kivu, suite à ce regain de violences qui a occasionné la mort de plusieurs personnes et de nombreux blessés.



Les populations du Nord-Kivu toujours en proie à la violence

Les axes Burungu-Kilorinwe et Kitshanga-Mweso dans le territoire de Masisi, ainsi que ceux de Mabenga-Kiwanja, Ishasha-Kiwanja et Rugarama-Kiwanja dans le territoire de Rutshuru, ont été les principaux points de violences intenses. Sur le terrain, l'accès aux affectés reste gravement restreint pour les acteurs humanitaires en raison de l'inten-

sification des combats. Cependant, les interventions humanitaires, notamment la fourniture de nourriture et d'articles ménagers à 15.000 personnes déplacées dans les localités de Mokoko à Masisi, prévues pour le lundi 9 octobre, ont dû être reportées. La circulation reste également suspendue sur les axes Kitshanga-Mweso et Kitshanga-Goma. Des contraintes d'accès similaires sont

observées dans le territoire de Rutshuru, où des attaques simultanées sur plusieurs axes routiers le 8 octobre ont entraîné la perte d'au moins une personne. De plus, l'accès à Kiwanja est encore plus entravé depuis les derniers événements, alors que des organisations humanitaires y ont déployé du personnel. Entretiens, les partenaires humanitaires se préparent à fournir une assistance urgente

choc après la découverte d'un massacre à Kfar Aza, près de Sdérot.

Dans ce qui est appelé le massacre dans un kibboutz, l'armée israélienne fait état de plusieurs incidents dans son pays. Au moins quatre Palestiniens armés, dont un nageur de combat, ont été tués dans la périphérie de la bande de Gaza. Un clash également à Jérusalem-est: la police a tué deux habitants du quartier Al Silwan.

AG.

PROCHE-ORIENT

La guerre Israël-Hamas s'intensifie

L'horreur est visible de chaque côté de la frontière. Les derniers bilans sont vertigineux: au moins 1 200 Israéliens tués depuis samedi 7 octobre 2023, selon l'armée israélienne, et 2 700 blessés, un bilan qui ne cesse d'augmenter. Côté palestinien, l'on dénombre plus de 900 morts et 4 500 blessés, dont 30 morts dans la nuit de mardi 10 à mercredi 11 octobre d'après le Ha-



Les bombardements de l'armée israélienne sur Gaza s'intensifient

mas. Le cinquième jour d'hostilités s'est ouvert mercredi 11 octobre: les Gazaouis continuent de subir les bombardements israéliens tandis que côté israélien, c'est le

Etude de Maître Daniel NDINGA, Notaire

101, rue Mayama, (1er étage Immeuble Salon Pauline coiffure), Arrêt de bus Rond-point Mougali

Contacts: (242) 06 624 32 5011 05 538 86 70, danhymossa@gmail.com

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date à New York (Etats Unis d'Amérique) du 04 octobre 2023, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Daniel NDINGA, Notaire à la résidence de Brazzaville (Congo), le 05 octobre 2023, enregistré à Brazzaville (Congo), le 05 octobre 2023, folio 186/5 numéro 2984, l'associé unique de la société INTERNATIONAL BUSINESS en sigle I.B, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de Cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA, ayant pour objet, le change manuel, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville (Congo) sous le numéro CG-BZV-01201 / B 13-00248, a

décidé d'étendre, à compter du 04 octobre 2023, l'objet social de ladite société aux activités de Transfert de fonds, Transit, Distribution de canal SAT, Commerce général (import-export), Alimentation, Habillement, Prestation de services et transport terrestre.

L'article 2 des statuts de ladite société a été modifié en conséquence.

Mention des présentes a été faite au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville (Congo), le 06 octobre 2023.

Accusé de dépôt numéro CG-BZV-01-2023-D-00530 du 06 octobre 2023

POUR AVIS
Maître Daniel NDINGA
NOTAIRE

PARTENARIAT UNION EUROPÉENNE-CONGO

Renforcer les réseaux de partenariat existants

Le 8^e forum du partenariat Union européenne-Congo s'est tenu du 3 au 4 octobre 2023 à Brazzaville sous le thème: «Ensemble, tissons l'avenir». Il a coïncidé avec le 60^e anniversaire du partenariat entre les institutions européennes et le Congo. C'est Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'UE au Congo, qui a patronné la cérémonie. En présence de quelques membres du Gouvernement, particulièrement Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, point focal du Gouvernement pour le partenariat UE-Congo.

Le 8^e forum du partenariat UE-Congo s'est déroulé autour d'une exposition des projets que l'UE appuie: Pôle justice et droits humains (protection des femmes et des filles contre les violences basées sur le genre; projet d'amélioration des conditions de vie des enfants des rues à Brazzaville); pôle société civile (projet de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des ONG membre du CCOD et d'autres réseaux d'OSC); pôle global gateway (villes résilientes «Agir ensemble pour nos villes», PATN); pôle appui au secteur privé diversification de l'économie-formation professionnelle; pôle biodiversité/environnement; pôle gouvernance forestière.

A l'ouverture des travaux, Giacomo Durazzo a souligné que c'est en 1963 que s'installait le premier bureau européen à Brazzaville, ayant pour mission de gérer les fonds de la coopération du premier Fond européen de développement (FED). Depuis cette période, jusqu'aujourd'hui, l'UE a toujours été aux côtés du Congo, établissant un partenariat durable et fiable qui n'a cessé d'évoluer et de se renforcer dans le temps.

L'ambassadeur de l'UE au Congo a ensuite indiqué que le partenariat



entre son institution et le Congo repose sur des valeurs partagées et des intérêts mutuels. Il est construit sur des bases solides qui ont su résister à l'épreuve du temps et des projets ont été réalisés ensemble. Sur le plan politique, l'UE et le Congo se témoignent un respect mutuel et ont vu leurs échanges de haut niveau se multiplier et sur le plan de la coopération, l'UE a contribué de manière substantielle à soutenir les efforts du Congo en finançant depuis 1963, des programmes pour un global sous forme de don de 376 milliards de FCFA.

De leurs côtés, Augustin Bondo Tshiani, chef de coopération, et Jakob Haushofer, chef de coopération adjoint à la Délégation de l'UE, ont présenté le programme de coopération 2021-2027 et de l'évaluation à mi-parcours. Selon eux, la coopération UE-Congo dans la période 2021-2027 se concentre sur trois domaines prioritaires: la gouvernance économique et la transition vers une économie verte, diversifiée et digitalisée; la gestion durable des ressources naturelles, la préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique; la démocratie, les droits humains et la gouvernance participative.

Après l'ouverture officielle du forum, Giacomo Durazzo accompagné de Mme Delphine Edith Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur, a remis un prix à Amen Nkondi Mizélé, infographe, lauréat du concours du logo des 60 ans du partenariat UE-Congo.

Des thématiques sur les opportunités de développement

Plusieurs thèmes ont été exposés. Ils ont permis la mise en réseau, le partage d'expériences et de bonnes pratiques, la création des nouvelles synergies. Il s'agit entre autres: «Comment réduire la fracture digitale au Congo et utiliser la digitalisation pour améliorer la gouvernance?»; «la gestion durable des ressources forestières comme moteur pour la création d'emplois décents et de l'entrepreneuriat»; «Décentralisation: état des lieux et comment progresser dans sa mise en œuvre?»; «Médias et développement: échange et partage d'expériences».

Concernant le thème sur les Médias, les journalistes ont échangé avec Jocelyn Grange, directeur Afrique de l'Agence française de développement des médias (CFI), dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités des médias et de lutte contre la désinformation, qui est en train d'être mis en place par l'UE.

S'agissant du thème «Décentralisation: état des lieux et comment progresser dans sa mise en œuvre?», Juste Désiré Mondélé, ministre délégué de la Décentralisation et du développement local, a indiqué que l'UE accompagne le Congo à travers le projet villes résilientes qui concerne l'assainissement à Nkayi et à Owando. Ce projet se déroule visiblement et normalement, et devrait aussi s'élargir ailleurs. «Nous sommes heureux de saluer l'appui de notre partenaire sur une matière importante qui est la décentralisation, qui rime avec le développement, le développement local, le développement rural et le développement urbain», a-t-il dit.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Vers l'implémentation du projet d'accélération des ODD par le développement communautaire

Une rencontre avec les délégations des collectivités locales sur l'initiation du Projet d'accélération du développement communautaire (PADC) pour l'atteinte des Objectifs durables de développement (ODD) a été organisée du 2 au 3 octobre 2023 à Brazzaville. Ceci pour poser les bases de l'accélération de la localisation des ODD suivant la volonté du Gouvernement de la République du Congo de procéder à un développement communautaire autocentré des localités périurbaines et urbaines.

Les travaux se sont déroulés sous la houlette de Juste Désiré Mondélé, ministre délégué de la Décentralisation et du développement local, en présence de Chris Mburu, coordonnateur résident des Agences du système des Nations Unies qui a décoré le ministre délégué comme champion des ODD, Mme Adama Dian Barry, représentante du PNUD au Congo.

La décentralisation est un puissant outil d'autonomisation locale, un véhicule qui permet aux collectivités territoriales, les administrations et les populations de s'accorder sur les priorités de leur développement; de l'inscrire dans un plan de société qui constitue un véritable contrat social, autour duquel les investissements pourront être orientés de manière transparente, faisant l'objet de suivi conjoint régulier et d'évaluation après livraison des biens et services dans des délais préalablement définis, a indiqué la représentante du PNUD au

Congo.

Poursuivant ses propos, elle a affirmé qu'un Programme accéléré de développement local, c'est une chance extraordinaire et une vision «pour laquelle nous félicitons le Gouvernement du Congo. Le PADC est une démarche de planification du développement et d'exécution du développement qui crée un rendez-vous entre les rêves et les opportunités de les réaliser».

Ouvrant les travaux, Juste Désiré Mondélé a souligné que l'atelier visait à poser les bases de l'accélération de la localisation des ODD suivant la volonté du Gouvernement de la République du Congo de procéder à un développement communautaire autocentré des localités périurbaines et urbaines.

Pour le ministre délégué, cette rencontre aboutira à la formation d'un projet d'accélération communautaire pluriannuel et d'un développement harmonieux des territoires, pour viser la localisa-



Les officiels à l'ouverture des travaux

tion des ODD.

L'ambassadeur du Sénégal au Congo, Abou Lo, a partagé l'expérience du Projet d'accélération du développement communautaire (PADC) de son pays.

Plusieurs communications ont été développées, à savoir: «Le contexte de la décentralisation et du développement local en République du Congo»; «l'introduction aux approches nouvelles et les outils de la planification locale et de développement communautaires...»; «défis et opportunités du développement local pour l'atteinte des ODD en milieu rural». A la suite des communications, des échanges ont également porté sur les grands axes d'un projet d'accélération des ODD par le

développement communautaire en République du Congo». Lors de ces échanges, chaque président du Conseil départemental a exposé sur les axes prioritaires de son département devant être inscrits dans le PADC.

Clôturant les travaux, le ministre délégué a souligné que l'implémentation du PADC va impulser une dynamique de croissance endogène, intégrée et soutenue pour réduire les inégalités d'accès aux services sociaux de base entre les centres urbains et les zones rurales. Il a invité les collectivités locales à s'approprier les nouveaux instruments de développement communautaire pour l'atteinte des objectifs visés.

A. N'K-K.

BEAC

Les pays de la zone CEMAC sortent peu à peu de la récession économique

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Abbas Mahamat Tolli, en sa qualité de président du comité de politique monétaire, l'une des instances de la banque, a présidé lundi 25 septembre 2023, au bureau de la représentation de la BEAC à Douala, au Cameroun, la session ordinaire de cette année, concernant cette instance de la Banque qui définit et conduit la politique monétaire de la zone CEMAC. Ce comité veille, également, à la stabilité des économies. La réunion a abouti à une bonne appréciation de la situation économique.



Abbas Mahamat Tolli

Le gouverneur de la BEAC a fait le compte rendu des conclusions de cette réunion, à travers une conférence de presse en mode virtuel. Celle-ci a été suivie par les journalistes et les cadres de la banque dans les différentes directions nationales de la BEAC des six pays de la CEMAC. A Brazzaville, les journalistes ont été avec Armel Dieudonné Panzou Bayonne, le 1^{er} adjoint au directeur national de la BEAC. Pendant la session, les membres de cette instance ont procédé à l'examen de l'évolution récente de la conjoncture économique, ainsi que les perspectives macroéconomiques, tant au niveau international que sous-régional. Ils ont relevé qu'au niveau international, l'activité économique devrait ralentir en raison des contreperformances du secteur manufacturier dans les économies avancées et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart de ces économies et celles qui sont émergentes. Mais, selon les perspectives de l'économie mondiale publiées par le FMI, la croissance mondiale estimée à 3,5 % en 2022, devrait revenir à 3% en 2023 et en 2024. Parallèlement, les tensions inflationnistes devraient s'atténuer, avec un taux qui ressortirait à 6,8 % en 2023 et 5,2 % en 2024, après 8,7% en 2022.

Sur le plan sous-régional, les perspectives macroéconomiques et financières restent marquées par, entre autres, une croissance de 2,5 % en 2023, contrairement à 2,8 % en 2022. Cette croissance est grevée principalement par un recul plus important de l'activité pétrolière estimée à -1,3 % en 2023, contre -0,7% en 2022. Ces perspectives seront aussi marquées par des tensions inflationnistes qui resteraient élevées autour de 5,7 % en moyenne annuelle en 2023, mais en baisse à partir du trimestre de l'année. Les perspectives seront, également, marquées par un excédent du solde budgétaire, hors dons, à 1,7 % du PIB en 2023, qui était en repli à 2,4 % en 2022 et une augmentation de la masse monétaire de 9,3 % en 2023, contre 13,5 % en 2022. Il est aussi attendu une progression des réserves en devises de 14,6 % qui se situeront à 7850,8 milliards de francs CFA à la fin de 2023, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 78,5 % en 2023, contre 73,1 % en décembre 2022. Au regard des évolutions économiques et financières caractérisées au niveau international par des incertitudes fortes et au niveau sous-régional par des perspectives macroéconomiques plutôt favorables, les membres du comité ont rassuré une position extérieure confortable de la sous-région, bien qu'il y ait une inflation persistante au-dessus de la norme communautaire de 3%, mais en ralentissement progressif.

Philippe BANZ

ENVIRONNEMENT

Consolider l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans le développement de l'Afrique centrale

L'Association congolaise pour l'évaluation environnementale (ACEE) et le Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC) ont organisé, du 27 au 30 septembre 2023 à Brazzaville, la 14^e édition du séminaire international de cette institution pour promouvoir les évaluations environnementales qui constituent un outil essentiel pour la protection et la préservation de l'environnement menacé par l'activité humaine. «Consolider l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans le développement en Afrique centrale-évaluation environnementale et sociale,



Photo de famille

et développement durable... », est le thème consacré à cette 14^e édition. Cette rencontre internationale présidée par Alain Ampolo, directeur général par intérim de l'environnement, représentant Arlette Soudan-Nouault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, empêchée, a connu la participation de: Dieudonné Bitondo, secrétaire exécutif pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale; Joseph Mana Fouafoua, président de l'association Nature et développement, parrain de l'événement. Et des experts du secteur environnemental venus du Congo Brazzaville, de RDC, du Cameroun et du Gabon.

Pendant quatre jours, les participants se sont employés à renforcer les capacités des différentes parties prenantes de l'évaluation environnementale et sociale en Afrique centrale sur la méthodologie de réalisation des EIES de projets d'infrastructures; échanger sur la consolidation de l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux dans le développement en Afrique centrale avec l'évaluation environnementale et sociale comme outil privilégié de développement durable.

Pour Joseph Mana Fouafoua, la meilleure protection environnementale réside dans la promotion des valeurs d'équité et de responsabilité dans l'utilisation des richesses naturelles au service du progrès collectif au travers d'activités alternatives dont les financements sont à rechercher en permanence. C'est ainsi que la nature doit permettre à l'homme de s'émanciper, pour garantir son développement dans le respect des normes environnementales pour s'assumer face au progrès qu'imposent la science et la technologie.

Il a, en outre, rappelé que les missions assignées aux participants à cette grande rencontre environnementale sont, entre autres, de mieux apprécier toutes les mesures qu'impose la réalisation d'une étude d'impact environnementale, de cerner toutes les menaces et contraintes que subit la nature avant de faire face à la mise en œuvre d'un projet de développement humain; s'approprier toutes les mesures envisagées pour atténuer les impacts, pour identifier, susciter leur effectivité à travers un suivi et une surveillance adéquate du plan de gestion environnementale et sociale.

C'est ainsi qu'à l'ouverture des travaux, Alain Ampolo a fait savoir que la politique du Gouvernement dans les domaines de la sauvegarde environnementale, de la gestion des ressources naturelles et de l'amélioration de la qualité de vie des populations est l'un des axes stratégiques du programme du chef de l'Etat dont le ministère en charge de l'environnement a la responsabilité de l'opérationnaliser.

Rappeler que la 14^e édition a été précédée de la 9^e édition du séminaire-atelier coorganisée avec l'appui de l'UNESCO et de la Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale ayant pour objectif de «réussir l'étude d'impact environnemental et social des projets d'infrastructures», a indiqué Louis Bibissi, président de l'association congolaise pour l'évaluation environnementale. Gaule D'AMBERT

ANNONCES

MAITRE NOEL MOUNTOU NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,
Rue MPANZOU,
Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10 ;
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«CALADIUM S.A.S.»

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 6.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 80, Avenue Nteta, Côte sauvage
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du premier septembre deux mil vingt-trois, enregistré le quatre septembre de la même année, Folio 170/5 n° 1533, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société CALADIUM S.A.S, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 80, Avenue Nteta, Côte sauvage.

Aux termes dudit procès-verbal, les actionnaires ont:

- Approuvé les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 ;
- Approuvé les rapports du Commissaire aux comptes ;
- Décidé d'affecter le résultat au compte du report à nouveau débiteur ;
- Donné tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 15 Septembre 2023 sous le n° CG-PNR-01-2023-D-01053.

MAITRE NOEL MOUNTOU NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,
Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10 ;
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«SAM CONGO S.A. D'ARON SHIPCHANDLER» SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 1.000.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: Avenue de Bordeaux, Port de Pointe-Noire
B.P.: 95
R.C.C.M.: POINTE-NOIRE N° CG/PNR/08 B 257
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du premier septembre deux mil vingt-trois, enregistré le quatre septembre de la même année, Folio 170/15 n° 1533, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société DAM CONGO S.A. SARON SHIPCHANDLER, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Avenue de Bordeaux, Port de Pointe-Noire.

Aux termes dudit procès-verbal, les actionnaires ont:

- Approuvé le rapport ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 ;
- Approuvé les rapports du Commissaire aux comptes ;
- Décidé d'affecter le résultat au compte du report à nouveau débiteur ;
- Donné tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 15 Septembre 2023 sous le n° CG-PNR-01-2023-D-01054.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°430/2023/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	30750 du 31-08-23	Sect P7, bloc 73 ; Pile 15 ; Sup : 376,91m2	343, RUE MOUKOUKOLOU	4-BZV	Société ESPOIR D'AVRIL
2	29931 du 02-03-23	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 212,29m2	QUARTIER OKONGO (OYO)	CUVETTE	SALEM Vall Zharé
3	30577 du 27-07-23	Sect P9, bloc 128 ; Pile 10 (ex.7) ; Sup : 270,84m2	78BIS, RUE MOSSAKA (QUARTIER BONGO)	5-BZV	SAMABI Joséphine
4	30757 du 05-09-23	Sect P, bloc -, Pile -, Sup : 5.489,59m2	QUARTIER EDOU-ILLANGA (OYO)	CUVETTE	OLENGUI CONSULTING
5	30651 du 11-08-23	Sect P, bloc -, Piles 1, 2, 3 et 4 ; Sup : 8.000,00m2	NGOUENE (OYO)	CUVETTE	OLENGUI CONSULTING
6	29553 du 22-12-22	Sect BD3, bloc 46 ; Pile 11bis ; Sup : 213,34m2	RUE MBETIS (QUARTIER 903 MATARI)	9-BZV	DJOUBOUE Raïssa Julda
7	30758 du 05-09-23	Sect B, bloc -, Pile -, Sup : 683,25m2	OKONGO (RUE ALIMA) (OYO)	CUVETTE	TSONO NDZALE José Barnard
8	30522 du 13-07-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	APOUSSA Mariane
9	30576 du 27-07-23	Sect BD2, bloc 116 ; Pile 20 ; Sup : 242,22m2	RUE ESPOIR (QUARTIER MIKALOU II)	9-BZV	Enfants OLOUKA
10	30506 du 06-07-23	Sect P7, bloc 10 ; Pile 14 ; Sup : 554,01m2	1BIS, RUE LOBY (MOUNGALI)	4-BZV	Société GORDON IMMOBILIER
11	30804 du 12-09-23	Sect P11, bloc 97 ; Pile 10 (ex.476) ; Sup : 319,59m2	476, RUE DONGOU	5-BZV	Société SEQUOIA
12	30378 du 07-06-23	Sect AF, bloc -, Pile -, Sup : 704,08m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	MBEMBA Stella Patty Espérance
13	30562 du 21-07-23	Sect : Zone rurale ; Sup : 800,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	IBOMBO Hilaire
14	29932 du 02-03-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 553,01m2	AVENUE MARCEL OKOYO (QUARTIER OBANGUI)	CUVETTE	NZAH Izid Bih
15	30330 du 31-05-23	Sect P7, bloc 27 ; Pile 15bis ; Sup : 219,38m2	29BIS, RUE SIBITI	4-BZV	KIYINDOU KOUMBOU Benedicte
16	30368 du 05-06-23	Sect P11, bloc 99 ; Pile 1 ; Sup : 135,05m2	1594, RUE DONGOU	5-BZV	NGONDO-OKIMBI Anastasie
17	28748 du 03-06-22	Sect : Zone rurale ; Sup : 3.200,00m2	QUARTIER NGAKOUBA (MALOUKOU)	POOL	ANDALA VOUNZA Alain
18	30404 du 13-06-23	Sect P15, bloc 11 ; Pile 13 ; Sup : 363,99m2	61, RUE DU MARCHE (QUARTIER JOSEPH NGOBALI)	6-BZV	AKIRIDZO OPOMO KEDOPIELE Fiacre
19	29059 du 17-08-22	Sect : Zone rurale ; Sup : 1.400,00m2	LIFOULA	POOL	BOPOUMBO Loïck Chris
20	30235 du 15-05-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 417,36m2	QUARTIER FLORENT NTSIBA (KINTELE)	POOL	AMINA DZAKOMBA Franck Styvele
21	30437 du 16-06-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 426,49m2	DJIRI (QUARTIER N'TSIBA FLORENT)	POOL	MIERE ONTSOUKA Samuel Laconsolation
22	30796 du 11-09-23	Sect P5, bloc 16 ; Pile 5 ; Sup : 500,30m2	127, RUE MAKOTOPOKO (QUARTIER MILANDOU)	4-BZV	EKOUYA OBA Nemrod Lazarel
23	30795 du 11-09-23	Sect P1, bloc 15 ; Pile 12 (ex.17) ; Sup : 196,00m2	15BIS, RUE YAKOMAS	3-BZV	DAHOUDA DIAMBOU
24	30607 du 03-08-23	Sect P8, bloc 56 ; Pile 4 ; Sup : 182,24m2	7, RUE KINDAMBA	4-BZV	BOMELE José Davin Victor
25	30483 du 29-06-23	Sect P8, bloc 194 ; Pile 4bis ; Sup : 137,52m2	8BIS, RUE CABLE	4-BZV	LEISSOUAH Melaine Théidy
26	30662 du 16-08-23	Sect P10, bloc 146 ; Pile 13 ; Sup : 295,33m2	163, RUE BOUZALA	5-BZV	GONDO OBONGHO Sandra Emeline
27	30357 du 02-06-23	Sect P10, bloc 145 ; Pile 14 ; Sup : 413,43m2	151, RUE BOUZALA	5-BZV	SYLLA Fatimata
28	30814 du 13-09-23	Sect P9, bloc 152 ; Pile 17 (ex.9) ; Sup : 492,15m2	169, AVENUE DES TROIS MARTYRS	5-BZV	NIANGADOU Seydou
29	30094 du 06-04-23	Sect CK, bloc 13 ; Pile 18 ; Sup : 217,52m2	RUE ONGALI (QUARTIER ITATOLO)	6-BZV	MONGO Parfait
30	30590 du 31-07-23	Sect P2, bloc 54 ; Pile 08 ; Sup : 329,60m2	53, RUE BANGALAS	3-BZV	Enfants OCKAMBY OTTOCKA Grégoire
31	22415 du 10-11-20	Sect Cl, bloc 98 ; Pile 02 ; Sup : 432,08m2	20, RUE INDANGA (QUARTIER 906 IMPOH MANIANGA)	9-BZV	NGUESSO Luc Firmin
32	29060 du 17-08-22	Sect : Zone rurale ; Sup : 1.600,00m2	LIFOULA	POOL	EYELEGOLY ITOUA née EBENGUE Claire Isabelle
33	30077 du 03-04-23	Sect Cl, bloc 43 ; Pile 9 ; Sup : 300,00m2	21, RUE EKOUASSENE (MAKABANDILOU)	9-BZV	OPITA ONA Louis Anderson
34	29084 du 19-08-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 211,16m2	04BIS, RUE KISSITA (QUARTIER MKABANDILOU)	9-BZV	BONGA Beranger Ernest
35	29933 du 02-03-23	Sect P13, bloc 148 ; Pile 08 ; Sup : 225,30m2	69, RUE DELAMART (QUARTIER 58 MOUKONDO)	5-BZV	DAVID KINDOU Jeydine Pétronille-Aline
36	30779 du 07-09-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.600,00m2	QUARTIER ISSOULI (CHATELET BLEU)	POOL	OPA OBOULOUTSA NDZINLA et Enfants
37	30010 du 15-03-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.200,00m2	PK 45 (QUARTIER NGAKOUBA)	POOL	GONDO née OPA OBOULOUTSANDZINLA et Enfants
38	30803 du 12-09-23	Sect PA, bloc 1 ; Pile 5 ; Sup : 496,86m2	CASE N°340	4-BZV	BALANGA Benjamin
39	28533 du 12-04-22	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1000,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	IMBAKO-OKOMBI Erdan Marcy Rital
40	30690 du 23-08-23	Sect AT2, bloc 7 ; Pile 15 ; Sup : 492,66m2	13, RUE MBEMBA ANTOINE (QUARTIER NGAMBIO)	7-BZV	MOUKILA Daniel
41	27759 du 19-10-21	Sect K, bloc 16 ; Pile 33 (ex.31) ; Sup : 1.156,15m2	AVENUE AUXENCE IKONGA (CENTRE-VILLE)	3-BZV	Enfants FROMAGEOND
42	30738 du 04-09-23	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 471,05m2	QUARTIER KOMO (GAMBOMA)	PLATEAUX	MONGO Annick Patricia
43	30603 du 02-08-23	Sect S, bloc -, Pile -, Sup : 220,47m2	ISSOULI (QUARTIER 7)	POOL	Enfants ONGOUYA
44	30596 du 01-08-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.603,79m2	BILOLO (QUARTIER 905 ITATOLO)	9-BZV	TOWO Fabrice
45	28752 du 07-06-22	Sect P7, bloc 134 ; Pile 05 ; Sup : 269,09m2	1223, RUE PETIT DIOSSO (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	LOUNDOU Guy-Blanchard

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 09 octobre 2023
Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA

CONSISTOIRE

Le Pape François a créé 21 cardinaux

Contrairement à ce que nous avons publié à la Une de notre édition n°4198, en version papier, du vendredi 6 octobre 2023, samedi 30 septembre 2023, à la place Saint-Pierre de Rome, le Pape François, qui à 86 ans est dans la dixième année de sa papauté et compte laisser une empreinte durable au Vatican, a présidé son 9e consistoire ordinaire au cours duquel vingt et un nouveaux cardinaux ont été créés, et non dix, issus de quatre continents, dont la majorité seront appelés à élire un jour son successeur. Parmi eux, trois sont originaires du continent africain.

Fidèles chrétiens, familles, différentes délégations venues des quatre coins du monde entier, près de douze mille personnes ont pris part à la cérémonie solennelle du 9e consistoire ordinaire du pontificat de François depuis son élection en mars 2013. Le samedi 30 septembre, vingt nouveaux cardinaux présents issus de quatre continents, ont reçu leur barrette des mains du Saint-Père, qui dans son homélie a tout d'abord relevé «une surprise» dans le récit de la Pentecôte, dans laquelle il dit avoir reconnu avec joie l'humour de l'Esprit-Saint. Elle consiste «dans le fait que normalement, nous, pasteurs, lorsque nous lisons le récit de la Pentecôte, nous nous identifions aux Apôtres».

Dans son homélie, le successeur de Pierre a mis en lumière le récit de la Pentecôte du Livre des

Actes des Apôtres, invitant les nouveaux cardinaux à ressembler à «un orchestre représentant la symphonie et la synodalité de l'Église».

À tous ces nouveaux cardinaux et fidèles présents, le Pape François a rappelé que «nous sommes en effet des évangélisateurs dans la mesure où nous gardons dans notre cœur l'émerveillement et la gratitude d'avoir été évangélisés; ou plutôt d'être évangélisés, parce qu'en réalité il s'agit d'un don toujours actuel qui demande à être continuellement renouvelé dans la mémoire et dans la foi».

La Pentecôte - comme le Baptême - n'appartient pas au passé, c'est un acte créateur que Dieu renouvelle continuellement, a-t-il précisé. «L'Église - et chacun de ses membres - vit de ce mystère toujours actuel. Elle ne vit pas de "rente", encore moins



Lors du rite de création pendant le consistoire

d'un patrimoine archéologique aussi précieux et noble soit-il». S'adressant directement aux cardinaux, le pape a affirmé: «vous, nouveaux cardinaux, vous êtes venus de différentes parties du monde, et le même Esprit qui féconda l'évangélisation de vos peuples renouvelle maintenant en vous votre vocation et votre mission dans l'Église et pour l'Église».

Le Saint-Père a relevé: «qu'il nous est bon de nous reconnaître dans l'image de l'orchestre, pour apprendre davantage à être Église symphonique et synodale. Je la propose en particulier à vous, membres du Collège cardinalice, dans la consolante

confiance que nous avons pour maître l'Esprit-Saint: le maître intérieur de chacun et le maître du cheminement commun». Il «crée la variété et l'unité, il est l'harmonie même. Nous nous confions à sa conduite douce et forte, et à la protection prévenante de la Vierge Marie», a conclu le Pape François.

Rôle des cardinaux

Lors d'un consistoire, les futurs cardinaux s'agenouillent traditionnellement un par un devant le pape, qui place alors sur leur tête la barrette (calotte carrée) rouge. Le pape leur remet également un anneau cardinalice. Ils sont ensuite présentés au public.

Vêtus d'une soutane rouge, ils

sont les principaux conseillers et administrateurs du pape. Ils ont pour mission de l'assister dans le gouvernement central de l'Église. Certains vivent à Rome et ont des fonctions au sein de la curie (le «gouvernement» du Vatican), mais la plupart exercent leur ministère dans leur diocèse d'origine. En 2013, le jésuite argentin avait créé un «Conseil des cardinaux», surnommé «C9», composé de neuf membres visant à l'aider à gouverner et réformer la curie.

Ceux qui sont âgés de moins de quatre-vingts ans peuvent participer au conclave, le vote pour désigner le futur pape. Dix-huit des vingt et un nouveaux cardinaux remplissent ce critère. Cette répartition pourrait peser sur la majorité des deux tiers nécessaire pour élire un nouveau pape en augmentant la probabilité qu'il partage la vision du Pape François, attaché à une Église au service et décentrée d'elle-même. Cependant, l'élection d'un pape est toujours imprévisible et cette tendance est à nuancer, certains cardinaux nommés par le Pape François ne partageant pas toujours ses positions, voire ayant ouvertement pris position contre lui, à l'image du conservateur allemand Gerhard Müller.

Le profil des vingt et un récents cardinaux est révélateur de la mondialisation de l'Église. Certains d'entre eux viennent des régions où l'Église est en expansion. Trois cardinaux sont originaires d'Amérique latine, deux viennent d'Asie et trois du continent africain. Il s'agit de Mgr Stephen Brislim, archevêque du Cap en Afrique du Sud, de Mgr Stephen Mulla, archevêque de Juba, au Soudan du Sud, et de Mgr Protase Rugambwa, archevêque coadjuteur de Tabora, dans le nord-ouest de la Tanzanie.

Deux Français font également partie de la liste des vingt et un cardinaux créés récemment. Il y a NN.SS. François Bustillo, archevêque d'Ajaccio, âgé de 54 ans et Christophe Pierre, un Breton de 77 ans, nonce apostolique (ambassadeur du Saint-Siège) aux États-Unis depuis 2016 après avoir été notamment représentant du Vatican en Haïti, en Ouganda et au Mexique. Ce dernier est également l'un des deux diplomates qui est devenu cardinal le 30 septembre. Le second diplomate est Mgr Agostino Marchetto. Âgé de 82 ans, il ne pourra pas voter ou être élu en cas de conclave.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Profil des cardinaux nouvellement créés

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Bienvenu Manamika a ouvert l'année pastorale et ordonné 9 diacres

Après quatre jours de session diocésaine au siège de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), ayant précédé l'ouverture de l'année pastorale 2023-2024, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), a ouvert l'année pastorale et a conféré l'ordination diaconale à neuf grands séminaristes ayant bouclé avec succès leurs stages dans diverses structures de l'archidiocèse de Brazzaville.

C'était au cours d'une messe à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, dimanche 8 octobre 2023, vingt septième dimanche du temps ordinaire de l'Année liturgique-A.

Ont concélébré la messe présidée par l'archevêque, NN.SS. Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC, Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala, ainsi que de nombreux prêtres exerçant leur ministère sacerdotal aussi bien au Congo qu'à l'étranger dont les abbés Antonio Mabiala, secrétaire général de l'ACERAC, Vivien Carhol Etouolo, secrétaire général de la CEC, Barthel Christel Ganao et Christophe Maboungou, recteurs des Grands séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville.

Ont reçu l'ordination diaconale des mains de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou les abbés Barthel Jobel Bakakoutela Mpena, Dixon Valdemar Diafouka Moubinougou, Hervé Pétronilde Kiyindou, Pensé Exaucé Malanda Gongolo, Destin Bialel Mouanda, Ismaël Moutsambote, Lys Théogène Mouzita Balongana, Chris Vinel Ngongo Nkaya, Joffrey Dan Ruben Singou.

Plusieurs autorités civiles et militaires étaient comptées parmi les participants à cette messe:

Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo; M. Louis Magloire Nkoum-Ntseny, ambassadeur du Cameroun au Congo et son épouse, le colonel Gabriel Samba, représentant le général Guy Blanchard Okoi, chef d'Etat major général des Forces armées congolaises, (FAC), le général Nianga Ngatsé Mbouala, le général René Ganongo, chef d'Etat major de la Marine nationale, le général Gervais Akouangué, commandant de la Gendarmerie nationale, M. le ministre honoraire Clément Miérassa accompagné de son épouse, et bien d'autres.

Dans cette foule de participants estimée à plus de cinq âmes, figuraient aussi des membres du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, des religieux, religieuses de diverses congrégations, des fidèles laïcs, dont des parents et proches des ordonnés, venus de diverses paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville et d'autres diocèses du pays, vêtus pour certains de l'uniforme distinctif de leur mouvement d'apostolat.

Après l'appel des candidats, l'abbé Roland Fabrice Nzebelet Mampouya a déclaré: «Père, la Sainte Église, notre mère, vous présente ces candidats et demande que vous les ordonnez pour la charge du diaconat.»

«Savez-vous s'ils ont les aptitudes requises?» a voulu se rassurer l'archevêque. Après une



Les nouveaux diacres accompagnés de l'archevêque, des évêques concélébrants et du vicaire général de Brazzaville

brève présentation de chaque candidat, le vicaire épiscopal chargé des vocations et des séminaires a renchéri: «Les chrétiens qui les connaissent ont été consultés et ceux à qui il appartient d'en juger ont donné leur avis. Et j'atteste qu'ils sont dignes d'être ordonnés diacres».

«Avec l'aide du Seigneur Jésus, notre sauveur, nous les choisissons pour l'ordre des diacres», a conclu le célébrant principal. Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exhorté les participants à la messe à demeurer unis autour du Seigneur afin d'accomplir avec succès la marche synodale qui conduira au renouveau et à la renaissance de notre archidiocèse en proie à des maux de diverse nature. Aussi, l'archevêque a encouragé les nouveaux diacres à garder allumée la flamme de l'évangélisation afin de servir de témoins et de modèles aux générations futures à qui ils seront appelés à la transmettre pour pérenniser cette œuvre salvatrice d'évangélisation, cela pour la gloire de Dieu et le salut

des âmes.

Après l'homélie a été exécutée la suite du rite de l'ordination diaconale marquée par la litanie des saints, l'imposition des mains, l'engagement au célibat, la promesse des candidats d'obéir dans le respect et l'humilité à l'évêque et à ses successeurs, la vêtue des ornements diaconaux, la remise de l'évangélaire et le baiser de paix qui a marqué l'accueil de ces nouveaux ordonnés dans le clergé diocésain de Brazzaville.

Peu avant la fin de la messe animée par la chorale diocésaine Mgr Barthélemy Batantu, les chœurs diocésains de La Schola Populaire, des Amis du Grégorien, l'abbé Ismaël Moutsambote, au nom de ses confrères diacres, a exprimé sa gratitude à Dieu le Père, à l'archevêque pour sa sollicitude paternelle durant leur cheminement, aux évêques concélébrants pour leur présence, à leurs parents respectifs pour le don de la vie et pour leur avoir autorisé de suivre ce sentier plein de bénédictions qui conduit au sacerdoce, à l'abbé

Michaël Kelly Milongo Massengo, prédicateur de leur retraite, pour les sages conseils reçus de lui, à leurs formateurs pour les connaissances reçues, à toutes les personnes qui les ont accompagnés, à tous et toutes qui se sont investis dans la réussite de l'événement du jour. Intervenant en dernier lieu, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a félicité le peuple de Dieu d'être venu massivement à cette messe d'ouverture et a encouragé les participants à être fiers d'être chrétiens catholiques, tout en apportant chacun sa contribution, de quelle que nature que ce soit, à la construction de l'Église diocésaine de Brazzaville.

Au terme de son intervention, l'archevêque a déclaré ouverte l'année pastorale 2023-2024.

Gislain Wilfrid BOUMBA.

JUBILE

La paroisse Saint François d'Assise célèbre ses 86 ans

Deuxième mission fondée à Brazzaville par les missionnaires spiritains après la cathédrale, la paroisse Saint François d'Assise (1937 - 2023) fête ses 86 ans dimanche 15 octobre 2023, XXVIIIème dimanche ordinaire, année A. La messe solennelle marquant les festivités sera présidée par l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville, récemment nommé. Cette messe consacre également l'ouverture au niveau paroissial de l'année pastorale 2023 - 2024, après celle diocésaine par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, dimanche 8 octobre dernier à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur couplée aux ordinations de neuf diacres.

Après la célébration avec éclat de ses 70 ans en juillet 2007, symbolisée par la construction d'une mezzanine qui a considérablement augmenté la capacité d'accueil de l'église, la paroisse Saint François d'Assise place le jubilé de ses 86 ans sous le signe de l'unité. Comme il y a 16 ans, un pagné paroissial a été conçu et d'autres gadgets, pour rendre agréable l'événement.

La vie consacrée au Congo: une question qui tient à cœur les évêques

«La vie consacrée au Congo». C'est le thème de cette 52^e Assemblée plénière des évêques du Congo qui se tient au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville. Les travaux ont été ouverts le lundi 9 octobre dernier par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC).

En présence de NN.SS Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC; Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire; Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Gélase Arnel Kema, évêque de Ouesso et administrateur apostolique de l'archidiocèse d'Owando; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala; des vicaires généraux et épiscopaux; des recteurs des grands séminaires (Théologat et philosophat); des membres des commissions épiscopales, des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat et des experts.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, trois allocutions ont été prononcées, celle de l'abbé Vivien Carol Etouolo, nouveau secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, celle du nonce apostolique et celle de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou. L'abbé Vivien Carol Etouolo a indiqué: «l'Assemblée plénière est un temps de prière, de partage et de fraternité où les évêques se réunissent une

fois par an pour travailler et pour faire avancer les grandes lignes pastorales de leur agenda apostolique, afin de répondre à leur vocation à annoncer le Christ. Pour grandir en synodalité, les évêques et les supérieurs majeurs se réunissent pour partager ensemble le désir commun, celui de la vie consacrée. Après avoir célébré ensemble les 140 ans de l'évangélisation du Congo, c'est un honneur très délicat pour moi d'avoir été nommé secrétaire général de la CEC. Je dis ma filiale gratitude aux pères évêques pour la confiance. Un grand merci à nos prédécesseurs les abbés Brice Armand Ibombo et Lambert Kionga qui ont administré avec doigtier cette charge. La vie consacrée au Congo figure d'ores et déjà, dans les grandes lignes pastorales du plan quinquennal 2023-2028 de la CEC pour booster notre cheminement en Eglise, conformément au décret sur le renouveau et l'adaptation de la vie religieuse. La vie religieuse est un don de Dieu qui a sa source en Dieu», a-t-il dit.

Ouvrant les travaux, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a invité les participants à approfondir leur réflexion sur cette



Les participants posant avec les archevêques, évêques et le nonce apostolique

thématique de la vie consacrée au Congo pour le bien de l'Eglise. La conférence inaugurale sur «la vie consacrée à l'aune de la synodalité» a été donnée par Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie. Au cours de cette assemblée plénière, des conférences sur divers sous thèmes ont été développées par des experts, notamment «la présentation générale de la vie consacrée au Congo: statistiques» par sœur Josiane Moukoko, présidente de la Conférence des supérieurs majeurs du Congo (CSMC) et le père Amour Mouzabakani; «l'importance d'une commission pour la vie consacrée dans un diocèse et le rôle d'un vicaire épiscopal» par le père Raphaël Bazebizonza; «Aux sources bibliques de la vie consacrée» par l'abbé Christophe Maboungou; «la vie consacrée, une vocation particulière» par sœur Thèle

Saurelle Bahamboula; «regard sur la vocation du consacré frère» par le frère Jean Kombo Boutsoke; «la vie consacrée et la relation avec le laïc» par le frère Jonas Kitelemo; «Apport des monastères dans l'évangélisation du Congo. Rapport évêques et vie consacrée» par la sœur Marie Agnès Atanie, prieure du Carmel de Kinsoundi; «Accord mutuae relationes» par le père Arnel Badi.

La clôture de cette 52^e Assemblée plénière interviendra le dimanche 15 octobre prochain en l'église Saint Paul de Madibou. A signaler que les abbés Vivien Carol Etouolo et Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, nommés précédemment secrétaire général et secrétaire général adjoint, gestionnaire de la Conférence épiscopale du Congo ont été présentés aux participants.

Pascal BIOZI KIMINOU

CONFÉRENCE EPISCOPALE DU CONGO

L'abbé Vivien Carol Etouolo succède à l'abbé Brice Armand Ibombo comme secrétaire général

C'est en septembre 2013 que l'abbé Brice Armand Ibombo succédait à Mgr Urbain Ngassongo au secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Après dix ans de mission, il a passé le témoin à l'abbé Vivien Carol Etouolo, prêtre de l'archidiocèse d'Owando.

La cérémonie de passation de service et de consignes entre le sortant et l'entrant a eu lieu le mercredi 4 octobre 2023, sous le patronage de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, président de la CEC. En présence de Mgr Urbain Ngassongo, vice-président de la CEC, de l'abbé Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, nouveau secrétaire général adjoint et gestionnaire et de M. Jonas Kitelemo, secrétaire général du Conseil national de l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC) en qualité de secrétaire de séance. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a félicité et remercié l'équipe sortante du secrétariat général pour le travail abattu. Il a passé en revue tous les problèmes liés à l'organisation et au fonctionnement de la Conférence épiscopale du Congo, notamment sur les projets à venir et sur l'accord-cadre entre l'Eglise et le gouvernement dont beau-

coup de choses restent à faire. A ce sujet, une commission de suivi de cet accord-cadre sera mise sur pied afin de diligenter la procédure. L'abbé Brice Armand Ibombo a remercié la presse, notamment celle de l'Eglise catholique qui a abattu un travail titanesque et qui l'a aidé dans sa lourde mission. «Il y avait beaucoup de défis à relever, notamment l'aboutissement de l'accord-cadre signé en 2017 entre le Saint-Siège et le Congo, mais le temps qui nous était imparti n'a pas permis d'atteindre notre objectif. L'administration étant une continuité et que les autres pourront achever ce que nous n'avons pas pu réaliser». Pour l'abbé Vivien Carol Etouolo, la tâche est ardue, mais avec l'aide du Seigneur les difficultés seront surmontées et nous poursuivrons l'œuvre amorcée par nos prédécesseurs.



Les abbés Vivien Carol Etouolo et Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma

L'abbé Lambert Kionga a passé le témoin à l'abbé Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma

Après huit ans d'exercice comme secrétaire général adjoint et gestionnaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), l'abbé Lambert Kionga a passé le témoin à l'abbé Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, prêtre du diocèse de Dolisie comme nouveau secrétaire général adjoint et gestionnaire. La cérémonie de passation de service et de consignes, présidée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, de la Province ecclésiastique du Centre (PEC) et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo a eu lieu le jeudi 21 septembre 2023, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville. En présence de Mgr Gélase Arnel Kema, évêque de Ouesso et administrateur

apostolique de l'archidiocèse d'Owando et de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général sortant de la Conférence épiscopale du Congo. Mgr Urbain Ngassongo a exprimé sa gratitude à l'abbé Lambert Kionga qui a passé huit ans dans cette grande structure d'Eglise où se prennent des décisions importantes pour la marche de l'Eglise catholique qui est au Congo. «Vous avez surmonté les difficultés, malgré les divisions, ceci dans l'amour du Christ et dans un esprit ecclésial. Le Seigneur vous envoie ailleurs pour le servir dans un esprit synodal», a-t-il dit.

L'abbé Lambert Kionga a indiqué: «J'ai passé huit ans dans cette maison, une mission que le Seigneur m'avait confiée dans

XXVIII^e DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE-A-

Tous invités au banquet nuptial

Textes: Isaïe 25,6-10; Ps 22 (23),1-2ab,3-6; Ph 4, 12-14, 19-20; Mt 22,1-14 Très souvent lorsque nous sommes invités à une fête-mariage, anniversaire, réussite aux examens-nous attendons que la date arrive vite. Ceux qui ne sont pas invités, n'hésitent pas à se procurer une carte d'invitation. Il est quand même rare que nous présentions ce jour-là des excuses de toutes pièces pour ne pas y aller. Isaïe dans sa façon pittoresque de décrire nous dit que le Seigneur préparera pour tous et sans exception dans son lieu de prédilection-sa montagne-un festin de viandes grasses et de vins capiteux; ce jour-là plus de chagrin, plus de tristesses.

Et si je comprends bien, notre psalmiste a bien raison de nous dire qu'il préfère habiter la maison du Seigneur tous les jours de sa vie. Qui oserait ce jour-là ne fût-ce que pour un instant se faire excuser pour aller ailleurs? Si la mise à mort du fils du propriétaire (21,39) ne met pas fin à l'annonce du Royaume, au contraire, cette parabole sur le festin de noces du roi qui semble être compromis par le refus des invités, montre son accomplissement. Ce festin évoque l'Alliance entre Dieu et son peuple, et plus particulièrement, le renouvellement de l'Alliance comme l'annonçait le prophète Isaïe en son temps:

Est-ce que l'on rejette la femme de sa jeunesse? - dit ton Dieu. Un court instant, je t'avais abandonnée, mais dans ma grande tendresse, je te ramènerai. La parabole de ce dimanche, reprend les mêmes termes que le prophète utilisait pour décrire le festin des réjouissances au Jour du jugement lorsque le Seigneur viendra sauver son peuple. Un banquet qui exprime l'espérance en l'avènement de Dieu, son Royaume, son jugement salvateur et qui associe également toutes les nations.

Ce festin des noces nous oriente donc vers ces noces eschatologiques. Et Jésus lui-même se désigne sous les traits de l'époux attendu dont «Les invités de la noce ne pourraient pas être en deuil pendant le temps où l'Epoux est avec eux (Mt 9,5)».

Notre parabole de ce dimanche présente le même scénario que celui des vigneronniers homicides; elle ressemble à la parabole précédente des vigneronniers homicides: les envoyés du propriétaire sont maltraités et tués par ceux à qui ils étaient envoyés. Ici la noce du fils prend une tournure dramatique et inconcevable. L'attitude des invités est insultante et méprisante à l'égard du maître et surtout du fils. Leur refus constitue un refus de participer à l'Alliance à laquelle tous sont pourtant appelés.

La raison pour laquelle les uns refusent, c'est qu'il y a le champ des pharisiens, le commerce des sadducéens et l'homicide des autres. Mais cette opposition rejoint probablement les rejets des difficultés d'accueil subies par les messagers-les prophètes-de Dieu.

La colère du roi Comme dimanche passé dans la parabole des vigneronniers homicides où Jésus retira la vigne aux misérables vigneronniers, pour la faire louer à d'autres, ici, le roi dans sa colère châtie ces invités ingrats, bon à rien, ce qui dénote déjà le dernier jugement. Leur refus de participer aux noces les exclut de tout salut. Mais le plan salvifique de Dieu, c'est que tous soient sauvés.

De la parabole des ouvriers de la onzième heure où on donne le même traitement à tous, en passant par l'invitation de tous les enfants appelés à la vigne, aux vigneronniers homicides dépossédés et maintenant aux invités, le Seigneur s'est toujours montré miséricordieux et patient, parce que sa plus grande gloire, c'est de ne perdre aucun de ses enfants en dépit des oppositions. La noce aura lieu finalement. L'appel se poursuit à la croisée des chemins, symbole d'une mission que Dieu nous appelle de là où nous sommes. C'est une mission qui s'ouvre à tous, bons comme mauvais.

Tous sont invités, les mauvais comme les bons. L'accès à la salle des noces royales ne dépend ni d'une appartenance au premier cercle, ni même d'une bonne moralité. Tous sont invités. Et ainsi la salle est remplie de ces inconnus d'ailleurs, traités de la même façon, comme des amis du roi: Mon ami, comment es-tu entré ici, sans avoir le vêtement de noce?

Matthieu souligne encore une fois combien la participation à la noce demande un vrai repentir, une véritable conversion pour le Royaume: prendre un chemin d'humilité,... Revêtir le vêtement des noces suppose ainsi un changement radical de vie, une métamorphose, pour le Christ. Car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. L'élection correspond à cette communion demandée par le roi, avec l'époux et ses invités, tous aux habits nuptiaux. Et faute de ne pas avoir porté le vêtement approprié pour les noces, ne gardons pas le silence devant Jésus, mais sachions nous convertir et demander pardon tout simplement.

P. Carlos CORREIA, Sss
(Paris - France)

un esprit synodal. Je pars avec le sentiment d'avoir réalisé quelque chose. L'essentiel a été fait ensemble avec l'abbé Brice Armand Ibombo qui était mon chef, surtout lorsque nous démarrons les travaux de pavage de la cour du centre interdiocésain par les daïettes, l'aménagement du grand bâtiment avec des dortoirs et autres salles de réunions. L'abbé Brice Ibombo était mon frère avec qui, nous nous comprenions et nous avons passé de bons moments. Pour réaliser un projet, nous nous retrouvions à deux pour parler et discuter, et rien ne se faisait en apartheid ou en individuel. Maintenant que je me sépare avec mon frère Ibombo, je remercie le Seigneur de nous avoir rassemblés. Nous sommes dans la même Eglise et quelles que soient les situations, nous allons toujours nous retrouver. Un grand merci à nos pères évêques qui nous ont fait confiance pour assumer ces responsabilités. Je vais

poursuivre ma mission ailleurs, là où le Seigneur m'envoie et je reste toujours attaché à mon frère Ibombo. Je l'embrasse, puisse le Seigneur nous bénir et nous garder dans notre vie de prêtre pour le servir partout où besoin sera».

A l'abbé Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, nouveau secrétaire général adjoint et gestionnaire, Mgr Urbain Ngassongo a dit: «Vous avez accepté cette charge dans un esprit d'obéissance et d'humilité qui vous caractérisent. Les évêques du Congo vous font confiance. Votre arrivée au secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo en qualité de gestionnaire, a été un moment fort de discernement animé par l'Esprit Saint qui a travaillé en nous».

Après quoi, une séance à huit clos a eu lieu, où des consignes ont été données au nouveau gestionnaire sur divers dossiers importants.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



Mission

Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.

Méthode

Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.

Motivation

L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en œuvrant pour glorifier Dieu.

AVIS DE RECRUTEMENT

HOPE Congo S.A., filiale de HOPE international, est un établissement de microfinance de deuxième catégorie. Dans le cadre du renforcement de notre équipe d'exploitation du réseau de Brazzaville et à Pointe-Noire, nous recherchons des stagiaires au poste ci-dessous cités pour une durée de cinq (5) mois rémunérés, avec la possibilité d'embauche:

POSTE	NOMBRE DE POSTE	TYPE DU CONTRAT	DUREE
Chargé de Relation Clientèle	12 à Brazzaville 08 à Pointe-Noire	Stagiaire	5 mois, avec possibilité d'embauche

RESPONSABILITES

- I. Promouvoir et accomplir la mission, méthode, et motivation de HOPE Congo;
- II. Constituer son portefeuille clients au travers de la prospection dans les marchés et/ou autres lieux de commerçants ;
- III. Former les clients dans la gestion de son Activité Génératrice de Revenu (AGR);
- IV. Octroyer les prêts aux clients après une pertinente analyse financière de leur AGR tout en respectant les procédures de HOPE;
- V. Procéder recouvrement des prêts octroyés et lutter contre toutes situations susceptibles de causer des impayés;
- VI. Veiller à la qualité et à la croissance du portefeuille;
- VII. Veiller et éviter toute forme de fraude.

QUALIFICATION

- I. L'engagement personnel envers la mission, méthode, et motivation de HOPE Congo;
- II. Bac +2/3 en gestion commerciale et marketing, banque, finances, microfinance ou tout autre diplôme équivalent ;
- III. Une expérience dans le domaine de microfinance ou des services financiers serait un atout;
- IV. Aptitude et preuve d'avoir effectué le travail de terrain serait un atout supplémentaire;
- V. Respect des procédures et des normes;
- VI. Bonne expression écrite et orale de la langue française et les langues nationales.

POUR POSTULER

DOSSIER À FOURNIR: Un C.V. détaillé, une lettre de motivation manuscrite, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ACPE (Ex ONEMO). Les dossiers incomplets seront tout simplement rejetés. Merci de préciser «candidat de Brazzaville» ou «candidate de Brazzaville»

LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES: Adressez vos candidatures uniquement à notre adresse électronique: E-mail: rhrecruit@hope.cg

DATE LIMITE: Le 18 octobre 2023 à 16H00

Maître Hamede Bedel AKOUMALEVE

Notaire

Titulaire d'un Office Notarial, sis à Brazzaville au n°219, Rue Orsy; Arrondissement III-Poto-poto, (derrière le stade Félix EBOUE)

République du Congo.

tel: (00242)06-611-20-42/05-606-88-87.

Email: Hamedeakoumaleve@gmail.com.

Insertion Légale

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 30 Juin l'an deux mil vingt-trois, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à responsabilité limitée, enregistrée au domaine, le même jour, aux caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale: «LITTORAL TRANSIT»

-Capital Social: Dix Millions (10.000.000) DE FRANCS CFA

Siège social: Brazzaville n°10eme étagé immeuble; BSCABANK Brazzaville centre-ville.

Objet social: La Société a pour objet en République du Congo et à l'étranger :

- **Transit:** Maritime, Terrestre, Fluvial, Aérien, Ferroviaire, Consignation.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

- Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de crédit mobilier.

Gérance: La Société littoral transit a pour Gérant statutaire Monsieur **Oumar SEMEGA**.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 17 Aout 2023, sous le numéro RCCM CG / BZV/01-2023-B12-00207.

Pour avis
Maître Hamede Bedel
AKOUMALEVE
Notaire

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA PERSONNE MORALE ASSUJETTIE

IMMATRICULATION AU RCCM EN DATE DU: 26/09/2022

N°DE REGISTRE DU COMMERCE: CG-BZV-01-2022-B13-00372

LIEN JURIDIQUE: Immatriculation de personne morale

DÉNOMINATION: **BETTER WORLD CONSULTING CONGO**

NOM COMMERCIAL: **BETTER WORLD CONSULTING CONGO**

SIGLE: **BWCC**

FORME JURIDIQUE : B13 - Société à Responsabilité limitée unipersonnelle (SARL unipersonnelle)

CAPITAL SOCIAL : 1 000 000 Francs CFA | CAPITAL SOCIAL EN LETTRE : un million

ADRESSE DU SIÈGE : Brazzaville, Bacongo, 02, Rue Jean Niabia, 067236997

N° RCCM DU SIÈGE OU DE L'ANCIEN SIÈGE: CG-BZV-01-2022-B13-00372

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ASSOCIÉS

Nom • Prénom/ Dénomination	Genre	Date et lieu de naissance / N° RCCM	Nationalité	Adresse	Qualité
TUEKAM KOUAM EPSE NKUINTCHUA Hermine	Féminin	19/09/1982 - Douala	Camerounaise	NEANT	Associé

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS

Nom • Prénom/Dénomination	Genre	Date et lieu de naissance N° RCCM	Nationalité	Adresse	Qualité
TUEKAM KOUAM EPSE NKUINTCHUA Hermine	Féminin	19/09/1982 - Douala	Camerounaise	NEANT	Gérant

ORIGINE DU FONDS : Autre | **DURÉE:** 99 Année(s)

ACTIVITÉ (S): Activités de soutien aux entreprises n.c.a. - N820003 (Etudes socio-économiques; cartographie sociale participative; développement organisationnel; études de référence; suivi/évaluation; évaluation des haute valeurs de conservation.)

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT CRÉÉ:
Brazzaville, Bacongo, 02, Rue Jean Niabia,
067236997

DATE DE DÉBUT: 26/09/2022

MODE D'EXPLOITATION DU FONDS :
DIRECT

ANNEXES

OBSERVATION: **Dissolution anticipée**

**FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 2
PAGE(S)**

TOUTE MODIFICATION OU FALSIFICATION DU PRÉSENT EXTRAIT EXPOSE A DES POURSUITES PÉNALES. SEUL LE GREFFIER EST LEGALEMENT HABILITÉ À DÉLIVRER DES EXTRAITS SIGNÉS EN ORIGINAL. TOUTE REPRODUCTION DU PRÉSENT EXTRAIT, MÊME CERTIFIÉE CONFORME EST SANS VALEUR.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME ET DÉLIVRÉ LE 28/09/2023



ENDZENA OKALI Gédéon Perphyte, Greffier Principal
assurant l'intérim de Monsieur le Greffier en chef, Chef de greffe

ENFANCE

L'Etat appelé à améliorer la prise en charge des enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale

Le 6 octobre de chaque année, l'humanité célèbre la Journée internationale de sensibilisation à l'infirmité motrice cérébrale (IMC) ou paralysie cérébrale. Ce handicap moteur touchant plus de 17 millions des nourrissons à travers le monde, dont des centaines au Congo, est caractérisé par des troubles du mouvement et des difficultés cognitives ou sensorielles chez le nouveau-né. A l'occasion de cette journée, le centre de référence de prise en charge des enfants infirmes moteurs cérébraux a effectué un plaidoyer à l'endroit des pouvoirs publics pour une meilleure prise en charge.

C'est depuis la grossesse et, le plus souvent, à l'accouchement suite à une mauvaise administration des premiers soins qu'un nourrisson contracte l'infirmité motrice cérébrale. Causée par des lésions irréversibles du cerveau du fœtus ou du nourrisson à la grossesse ou à l'accouchement, voire pendant les deux premières années suivant la naissance, la paralysie cérébrale se manifeste par un handicap lié aux mouvements et aux facultés cognitives, voire sensorielle chez l'enfant. Méconnue ou ignorée dans la plupart des cas, la paralysie cérébrale du nouveau-né comporte quelques signes annonciateurs, notamment l'immobilité continue de l'enfant, les difficultés à voir ou à entendre ses parents. «C'est à partir de trois mois que ces signes sont visibles. La maman constate alors que le cou de l'enfant n'est pas stable, l'enfant

fixe continuellement le plafond ou porte son regard vers le bas. L'alerte est déclenchée quand l'enfant présente des problèmes pour s'asseoir correctement ou à exécuter ses premiers pas vers neuf mois», a signifié Thomas Robert Mbemba, chef du Centre de référence de prise en charge des enfants infirmes moteurs cérébraux, situé au quartier Plateaux des 15 ans à Brazzaville. En raison de son caractère sensible et complexe, la prise en charge de la paralysie cérébrale est multidisciplinaire et fait appel à une large expertise composée de kinésithérapeute, neurologue, psychologue, éducateur spécialisé, pédiatre et des spécialistes en psychomoteur. Au Congo, la prise en charge est assurée par le centre de référence de prise en charge des enfants infirmes moteurs cérébraux qui, en collaboration avec l'association Hambisela Congo,



Au premier plan le chef de centre de prise en charge des IMC

accompagne les familles et lutte contre les mauvaises pratiques de prise en charge, voire toute discrimination dont les enfants sont victimes. C'est aussi avec la vulgarisation de la méthode Hambissela que le Centre et l'association se sont engagés à appuyer les parents dans la prise en charge de ce handicap chez leur enfant. Il s'agit, selon le cas de leur enfant, d'apprendre aux parents comment le faire asseoir, le nourrir ou l'aider à marcher sans pour autant faire usage du massage. La participation des parents est d'autant plus essentielle qu'ils sont les seuls à passer le plus de temps avec l'enfant.

Parente d'un enfant atteint d'infirmité motrice cérébrale, Blanche Nzombi Lakoni sollicite l'appui de l'Etat dans cette prise en charge, notamment par l'ouverture des centres de prise en charge de ce handicap ou dans l'amélioration des conditions du centre de référence de prise en charge des enfants infirmes moteurs cérébraux. Véritable problème de santé publique, l'IMC n'a pas de traitement curatif définitif. L'enfant atteint par ce problème doit être assisté tout en faisant des efforts de lui garantir une certaine indépendance au quotidien.

E.M.-O.

MANIFESTE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour une transition politique consensuelle et apaisée au Congo

Réunies autour d'un consortium, les organisations de la société civile congolaise: FGDH, CDHD, OCDH, Ras-le-bol que dirigent respectivement Maixent Fortunin Agnibat Emeka, Roch Euloge Nzobo, Franck Tchibinda, Bertrand Menier Kounianga, ont entrepris une réflexion sur la situation politique en République du Congo. Après quoi, elles ont décidé mardi 3 octobre 2023 à Brazzaville, de lancer un appel à toutes les forces vives de la nation pour amorcer une transition politique qui se veut à la fois consensuelle et pacifique.

Lors du point de presse organisé à cet effet, les dirigeants des ONG auteurs de ce manifeste ont indiqué que leur démarche découle de la mission essentielle qui leur est dévolue. Celle de veiller à la promotion et au renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie. Ils ont soutenu que l'instauration d'une transition politique consensuelle et apaisée en République du Congo est impérative pour plus d'une raison. Pour eux, une transition politique consensuelle permettrait de transcender les clivages politiques et idéologiques qui ont parfois divisé la nation. «En réunissant l'ensemble des acteurs politiques autour d'une table de dialogue, il serait possible de parvenir à un consensus sur les principales orientations à prendre pour l'avenir du pays», lit-on dans ce manifeste. Celui-ci notifie en outre, qu'«une transition politique apaisée est essentielle pour garantir le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques. Elle permettra de mettre fin aux tensions politiques et aux violences qui ont parfois émaillé la vie politique de la République du Congo.» Parmi tant d'autres arguments mis en avant par ce consortium, figurent les considérations historiques, économiques et sociales. Les ONG de la société civile congolaise estiment que

depuis l'accession du Congo à sa souveraineté, «les changements de régimes politiques se sont opérés dans la violence ou dans la rupture sociale. C'est le cas de la révolution dite "Trois glorieuses journées" de 1963, du "Mouvement insurrectionnel de 1968", du "sacrifice suprême" de 1977, de la "conférence nationale souveraine de 1991", "la guerre civile de 1997", etc». Au plan économique, en juillet 1985, le Congo est tombé sous le coup d'un plan d'ajustement structurel avec des conséquences sociales désastreuses. En mars 1990, suite à l'échec



Les responsables des OSC signataires du manifeste

du précédent programme, le Congo entre dans un nouveau programme d'ajustement structurel renforcé avec le FMI, qui va provoquer un mouvement de mécontentement généralisé. En juin 1996, le Congo entre à nouveau dans un programme

d'ajustement structurel à moyen terme avec le FMI, qui a abouti à l'apurement de 67% de la dette extérieure généralisée, etc.

Gaule D'AMBERT

PLATEFORME DETTE ET DEVELOPPEMENT

Sensibiliser les populations à l'entretien des voiries à Bacongo et à Makélékélé

La plateforme dette et développement (PF2D), regroupant plusieurs organisations de la société civile, a organisé, dimanche 8 octobre 2023, une marche citoyenne pour sensibiliser les populations sur l'intérêt de sauvegarder les ouvrages réalisés à Bacongo et à Makélékélé. De même pour veiller sans cesse aux dépôts des érosions aux abords de la corniche et d'empêcher des citoyens inciviques de jeter les ordures ménagères dans le collecteur Zanga Dia-Ba-Ngombé.

Cette marche a connu la participation des responsables des différentes organisations membres du PF2D, et les membres des comités de gestion et de développement communautaire (CGDC) des quartiers 201, 202, 203 et 209 de Bacongo et de Makélékélé, ainsi que des chefs de ces quartiers. Les deux arrondissements

ont été, respectivement, représentés par Brice Sosthène Mfoudi, conseiller technique du maire de Bacongo, et Ghislain Pépin Makosso, conseiller technique du maire de Makélékélé. La marche citoyenne a permis au CGDC d'amorcer le suivi des ouvrages réalisés. Il est indispensable que les riverains de la corniche et des



Les organisateurs et les marcheurs à la fin de leur exercice

autres routes soient étroitement impliqués dans les opérations d'entretien et de sauvegarde environnementale. C'est dans cette optique que les

RENTREE SCOLAIRE

La fondation Tabita Allégresse au chevet des élèves et des orphelinats

La présidente de la Fondation Tabita allégresse (FTA), Lydie Léonce Ndongo, a organisé le 1^{er} octobre 2023 dans l'enceinte de la mairie de Mfilou-Ngamaba, une campagne de remise de 300 kits scolaires aux élèves du primaire, du collège des quartiers PK, Moutabala, avenue Mayama, Mouhouri, L'ombre et Comus du 7^e arrondissement Mfilou et aux orphelinats Thérèse Senga, Saint Joseph de Gatson Célestes et Divine miséricorde. Dans le but de permettre aux apprenants de bien démarrer l'année scolaire 2023-2024.



Pendant la remise des kits scolaires par la fondation Tabita

Cette campagne s'inscrivait dans une perspective d'accès pour tous à l'éducation et à la culture, deux éléments indissociables de l'épanouissement et du développement personnel. Une sensibilisation suivie du recensement, de porte à porte, s'est faite sur la base de ses critères: les élèves orphelins, les élèves issus des familles monoparentales matri-centriques c'est-à-dire, la mère est le chef de famille, les élèves dont les parents ou un des parents surtout le père est en situation de handicap. «Nous sommes là pour la remise des kits scolaires aux enfants démunis et aux orphelins, pour leur permettre de bien commencer les cours. Notre vision est d'aider les parents qui n'ont pas la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'école», a déclaré Lydie Léonce Ndongo.

Remerciant la présidente de la FTA, une bénéficiaire qui a requis l'anonymat a dit: «Ces cahiers reçus me permettront de suivre correctement mes cours pour être un cadre demain. Pour cela, je remercie la fondation pour ce geste louable.»

Une mère en détresse a, pour sa part, remercié la FTA pour le don. «Je n'avais rien pour prendre en charge la scolarité de mes enfants. La fondation est venue à ma rescousse et je la remercie pour son élan de générosité», s'est-elle réjouie.

Fondée le 26 mars 2022, la FTA est une organisation qui œuvre pour la lutte contre les cancers, à travers la sensibilisation des populations sur les différents types de cancer. Elle s'investit aussi dans la prise en charge et l'accompagnement des jeunes vulnérables dans l'éducation, la formation et l'insertion socioéconomique, professionnelle. Aussi, elle apporte le soutien aux orphelins et aux couches démunies. A.NK.-K.

membres des comités de gestion et de développement communautaire des quartiers précités ont été formés au rôle du développement local du quartier ainsi qu'à la conscientisation des populations sur les problèmes et défis locaux qui se posent dans leurs quartiers dans le but d'être une aide inestimable pour la pérennisation des différents ouvrages et de la route de la corniche.

Présent à la marche, Mermans Babounga, membre de la PF2D, a appelé à la prise de conscience. «Tous les ouvrages, comme le canal Zanga Dia-Ba-Ngombé, la route de la corniche et toutes les rues devenues modernes dans ces quartiers, ont été construits grâce à un investissement issu d'un endettement. Quand le pays s'endette, il faut que cette dette puisse produire un impact auprès des populations. C'est à ce titre qu'au niveau de la plateforme dette et développement, nous avons

toutes les rues construites dans les quartiers, parce que toutes ces voiries participent à assainir nos quartiers. Nous demandons que les citoyens organisés au sein des CGDC puissent alerter les autorités à temps. Nous vous appelons à votre responsabilité. Vous devez veiller à ces ouvrages», a-t-il exhorté

Ghislain Pépin Makosso partage l'avis de préservation des voiries. «Il est question d'être aux côtés des CGDC qui vont communiquer avec les ménages pour bien faire le relais.» Pour Brice Sosthène Mfoudi, la mairie de Bacongo va s'impliquer avec les CGDC pour veiller sur ces ouvrages. Aujourd'hui, l'incivisme prend des allures inquiétantes, d'où l'éducation des citoyens s'avère indispensable. Prince Lilian Massamba, président du CGDC quartier 102 Mayoma, à Makélékélé, a pris l'engagement de passer à la phase d'application du message du PF2D: «Je tiens à dire aux populations du quartier 102 que nous, en tant que CGDC, nous sommes-là pour les projets du développement et pour contrôler tous les bijoux qui ont vu le jour par le biais du PF2D. Nous allons nous déployer pour sensibiliser les citoyens, surtout les populations riveraines. Le canal Zanga-dia-ba Ngombé n'est pas une poubelle, nous devons en prendre soin pour qu'il ne se détériore pas». «C'est par la sensibilisation que nous pourrions réussir. C'est un devoir que nous devons faire pour l'hygiène et s'épargner des maladies», a dit Michel Bahou, chef de quartier 102 Mayoma, à Makélékélé.

Philippe BANZ

DROITS DE L'ENFANT

Des acteurs de la chaîne pénale formés pour une meilleure assistance juridique des mineurs en conflit avec la loi

Dans le cadre du Projet de renforcement des activités pour la mise en application des droits de l'enfant (RAMADE), le Réseau des intervenants sur le phénomène de l'enfance en rupture (REIPER) a organisé du 2 au 4 octobre, à son siège, à Brazzaville, une formation au profit des acteurs de la chaîne pénale (policiers et gendarmes) et de la société civile.



Les participant(e)s et les formatrices pendant le 1^{er} jour de la formation

Objectif générale de cette formation: identifier et utiliser les diverses normes nationales ou internationales, pertinentes en matière de protection des droits des mineurs en conflit avec la loi. Animée par Françoise Bastien, magistrate et Murielle Baugnier, avocate de profession, la formation s'est déroulée dans une ambiance positive. Elle a réuni des officiers de police judiciaire relevant de la gendarmerie et de la police nationale ainsi que des assistants sociaux et des activistes des droits de l'homme. Rappelant aux participants quelques dispositions juridiques usitées dans la prise en charge pénale des enfants mineurs en conflit avec la loi, les deux formatrices, suivant un escalier pédagogique, ont dans le fond décliné des sous-objectifs non interchangeables pour atteindre l'objectif générique. Ainsi, à travers théories en plénière et exercices dans des groupes restreints, elles ont amené les participants à maîtriser les principes fondamentaux de la justice juvénile; à identifier les normes

applicables aux mineurs en conflit avec la loi; à repérer les acteurs de la justice juvénile et leur rôle sans oublier la justice coutumière. Ils ont, en outre, appris comment communiquer avec le mineur en conflit avec la loi; à maîtriser le parcours judiciaire du mineur c'est-à-dire de son interpellation à sa présentation devant le juge des enfants. Evaluer les risques d'incarcération et les alternatives possibles; détecter les enjeux de l'audience de jugement et de l'exercice des voies de recours; appréhender le suivi poste-sentenciel; articuler la justice restaurative et la justice coutumière; dépasser les obstacles grâce à des propositions et pratiques ont été également d'autres sous objectifs visés au cours de cette formation. La formations de trois jours a permis aux acteurs de la chaîne pénale et à ceux de la société civile de renforcer leur capacité d'assistance juridique en faveur des mineurs en conflit avec la loi. Cette initiative favorisera à n'en point douter l'accès au droit et à la

justice des mineurs ayant commis une ou des infractions pénales et partant, d'optimiser l'effectivité du respect des droits de ces enfants. «Un mineur de 13 ans qui a commis une infraction bénéficie du principe de l'irresponsabilité pénale, même s'il a commis une infraction pénale. Mais, à partir de 14 ans, selon la loi congolaise sur les mineurs, c'est au procureur d'apprécier, même s'il a commis un meurtre. Au cas contraire, le mineur est remis à la disposition du juge des enfants qui décidera de le placer dans un centre d'accueil afin qu'il soit éduqué et réinséré dans la société. En France, un mineur de 13 ans est poursuivable au pénal, avec un garde à vue de 24 heures», a expliqué une participante, officier de police judiciaire, satisfaite de la formation. Des formations similaires seront organisées, dans les jours à venir, à Pointe-Noire au profit des acteurs de la chaîne pénale, des acteurs de la société civile et des avocats..

Viclaire MALONGA

SANTÉ

Arrimer les laboratoires congolais aux normes de qualité

Dans le souci de permettre aux laboratoires d'assurer la fiabilité des résultats, de rehausser le niveau de la qualité et d'accompagner les laboratoires vers leur accréditation, le ministère de la Santé et de la population, avec l'appui du REDISSE IV (Regional disease surveillance systems enhancement) ou projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, dans sa quatrième phase, financé par la Banque mondiale, a organisé du 14 au 15 septembre 2023, à Brazzaville, un atelier de validation du plan national et du manuel de démarche qualité.

Cet atelier a réuni vingt-cinq participants. Y ont pris part aussi des associations comme bio technologues, les laboratoires publics et privés. Tous ces participants ont représenté les trois secteurs concernés et recommandés pour être ensemble et travailler sur les questions de santé: le secteur de la santé humaine, le secteur de la santé animale et le secteur de l'environnement. «Nous vivons dans un environnement où il y a des animaux. Et, il faut désormais tenir compte de ces trois secteurs. On ne règle plus le problème de santé en restant seulement docteur en médecine humaine. Il est démontré que 70 % des maladies de l'homme viennent des animaux. C'est ainsi que depuis un moment toutes les instances internationales en matière de gestion des problèmes de santé recommandent vivement de réunir ces trois secteurs actuellement suivant l'approche "une seule santé"», a expliqué le Dr Jean Akiana, directeur des technologies de santé. Les participants ont procédé à la validation des données collectées sur les 19 domaines techniques du RSI (Règlement sanitaire international)-2005 afin d'apprécier le niveau de réalisation des indicateurs ainsi que les preuves

de la mise en œuvre de cet outil. Les documents validés sont un couronnement de la démarche qualité. Car, en matière de laboratoire, il n'y a pas que la qualité. Il y a également la gestion des déchets biomédicaux, la question de la biosécurité et la bio sûreté, parce que ceux qui travaillent dans les laboratoires doivent être sécurisés et sécuriser tous ceux qui fréquentent les laboratoires. Ces documents sont donc des guides; tout doit être écrit pour assurer la traçabilité. Les documents indiquent tout ce qui se fait et doit se faire pour ne point tâtonner. Un rapport de l'auto-évaluation a été approuvé également au terme de cet atelier pour permettre la réalisation de l'évaluation externe conjointe des capacités du RSI en République du Congo. Les travaux desquels ont découlé ce rapport ont été faits d'exposés préliminaires par les facilitateurs et des travaux de groupe en se basant sur les directives de la 3e édition de l'outil de l'OMS. Et, les séances en plénières ont permis de valider les travaux réalisés en groupes. Clôturant les travaux en présence du Dr Landry Martial Miguel, enseignant-chercheur à la faculté des sciences de la santé, de l'université Marien Nguoubi,

et président de l'Association congolaise des technologues et biologistes médicaux (ACOTEB) et Harding Cyrille Kaba-Golé, spécialiste de suivi-évaluation au projet REDISSE IV, le Dr Jean Claude Moboussé, conseiller à la santé du ministre de la Santé et de la population, a dit: «Ce que vous venez de faire va nous permettre d'aller à la couverture sanitaire universelle. Il faut réorienter les systèmes de santé y compris les services des laboratoires vers les soins de santé primaire pour la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire. Voilà le défi qu'il faut relever tant au niveau international que dans notre pays. Il y a quelques jours, nous avons passé en revue les principaux indicateurs de santé publique. Nous nous sommes rendus compte qu'il faut absolument que nous renforçons ces questions de surveillance épidémiologique, naturellement avec les laboratoires. Vous devez le savoir que la confirmation du diagnostic, c'est le laboratoire. Nous devons nous atteler pour que nos laboratoires soient de qualité et qu'ils soient accrédités pour que nos services de laboratoires puissent vibrer au même niveau que certains services de laboratoires sous régionaux et même mondiaux». Pour rappel, le RSI-2005 adopté par l'Assemblée mondiale de la santé est "un instrument international juridiquement contraignant visant à prévenir la propagation internationale des maladies, s'en protéger, les maîtriser et y réagir par une action de santé publique proportionnée et limitée aux risques qu'elles présentent pour la santé publique" V.M.

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba Mougali — Arrondissement 4
BP. 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 05.453.03.93
E-mail bouboutouetude@gmail.com (République du Congo).

LEKONA MINING RESSOURCES
Société Par Actions Simplifiées
Capital social : 10.000.000 francs CFA
Siège social : 55 Avenue Edith Lucie Bongo - Mpila
RCCM : CG-BZV-01-2023-B16-00017 (République du Congo).

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-huit mars deux mil vingt-trois, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des impôts de la Plaine, folio 087/23, numéro 2157 a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme Juridique: Société Par Actions Simplifiées régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts:
Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Effectuer des travaux de recherches relatifs à des ressources minérales de minerai de fer..... Mener à bien les opérations de développement et d'exploitation.... Réaliser les opérations nécessaires pour le transport et l'expédition des minerais extraits ou acquis, y compris, et de manière non limitative, par voie ferroviaire, maritime, routière ou aérienne.
Dénomination Sociale: LEKONAMINING RESSOURCES S.A.S.
Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville au numéro 55 de l'Avenue Edith Lucie Bongo - Mpila (République du Congo).
Durée: La durée de la Société est fixée

à 99 années entières et 'consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital Social: Dix millions de francs CFA, divisé en cent (100) actions de cent mille (100.000) francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées intégralement.
Administration de la Société: suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive, en date du quatre mai deux mil vingt trois, Monsieur **Paul OBAMBI**, demeurant à Brazzaville a été nommé Président du Conseil d'Administration et Mademoiselle **Sylvie LAUTURE GNINGONE**, avec les fonctions de Directrice Générale de ladite Société.
Dépôt légal: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, le 29 Septembre 2023.
Immatriculation: La Société LEKONA MINING RESSOURCES est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 29 Septembre deux mil vingt-trois sous le numéro CG-BZV-01-2023-B16-00017.

Pour avis
Maitre Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Notaire

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba Mougali, Arrondissement 4
BP. : 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 05.543.03.93
E-mail bouboutouetude @ Gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

INTELLIGENCE ERA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Capital social : 1.000.000 de francs CFA
Brazzaville, 10 rue Ngoulou Georges, Moukondo (Rép. du Congo)

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du treize juillet deux mil vingt-trois, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la plaine, folio 131/3, numéro 3462, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts:
Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Installation, Maintenance de solution de sauvegarde de batterie à cycle profond — Installation, gestion à distance de l'intégration du système Flat-Pack-Installation clé en main de l'infrastructure du site télécom-Installation, test et mise en service des OEM, à savoir, Systèmes de secours, unités de gestion de l'alimentation-Installation, test et mise en services de toutes les gammes d'équipements télécoms liés au GSM, CDMA et WiMax-Transport Carrier-Optical (DWDM-SDH-SONET/A TM) & transport Carrier-Terrestrial Microwave (SDH/PDH)-Solutions intégrées pour les réseaux sans fils — Maintenance de sites cellulaires de télécommunication en service géré — Service réseau de base — Services de gestion du centre de données — Gestion de projet — Fournitures générales.

Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: INTELLIGENCE ERA SARL.
Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, 10 rue Ngoulou Georges, Moukondo.
Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.
Administration: La Société est gérée et administrée par Monsieur POPOOLAAyoola Martins, Gérant de ladite société, domicilié au Sénégal.
Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le sept juin deux mil vingt-trois.
Immatriculation: La Société dénommée IBACUS SARLU, est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2023-B12-00247

POUR AVIS
Maitre J.B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire



OFFICE NOTARIAL MAMPOUYA-MISSAMOU

« AGENCE DE SANTE DIGITALE DU CONGO »
EN SIGLE « ASDC » S.A.S.
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO),
121 Rue NGOKO MPILA.
R.C.C.M : CG BZV-01-2023-B16-00012

AVIS DE CONSTITUTION

Maître J.A MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire Honoraire, titulaire d'un office Notarial, sis Avenue des Aiglons, Immeuble DIAMOND, Centre-Ville, Boîte Postale 14175 - Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO), a conformément aux lois en vigueur constitué une Société par Actions Simplifiées, suivant Procès-Verbal d'Assemblée Générale Constitutive du 17 avril 2023 reçu en dépôt le dix-huit avril deux mille vingt-trois, enregistré à la recette de Poto-poto (Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO) le 23 mai 2023, Folio 093/12 N° 1506.

Objet social :

- Le développement de l'informatique de la santé en République du Congo.
- L'informatique de la santé comprend la santé numérique, la cyber-santé, l'e santé, la santé en ligne, la santé connectée, la télémédecine, la télésanté, la robotique médicale, les données sanitaires massives/ ou ouvertes, cartographie numérique sanitaire,
- La maintenance des équipements biomédicaux, la bio-informatique, la médecine prédictive.

Durée : 99 ans

Administration de la société :

- Monsieur Jean Max MAYAKA a été nommé Président de la société Pour une durée indéterminée.
- Madame Brinick Dora MESLY MOLOMBA en qualité de Directrice Générale, pour un mandat de 5 ans devant courir jusqu'à la prochaine assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Dépôt greffe : 18 Août 2023

**POUR AVIS
LE NOTAIRE**

Sis avenue des Aiglons, immeuble Diamond
B.P 14175 – Brazzaville – République du Congo
+242 06 666 11 94 / 05 576 87 92 / Contact@missamoumampouya-officenotarial.cg



OFFICE NOTARIAL MAMPOUYA-MISSAMOU

« RAMBAULT » S.C.I.
Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège Social : 37 bis, Avenue auxcence Ickonga, Centre-ville,
Arrondissement 4 Poto-poto, Brazzaville (République du Congo)
RCCM ; CG-BZV-01-2022-B42-00006

MISE A JOUR DES STATUTS APRES CESSION DE PARTS SOCIALES

Suivant acte authentique portant cession de quarante (40) parts sociales au profit de Mademoiselle Kimora Grâce Elisha FYLLA SAINT EUDES, reçu par Maître Benedick Harry MAMPOUYA-MISSAMOU, Notaire, Ingénieur en Gestion du Patrimoine, Médiateur, titulaire d'un diplôme obtenu à la Faculté Libre de Droit, d'Économie et de Gestion (FACO PARIS), domicilié à l'Office de Maître J.A. MISSAMOU MAMPOUYA sis Avenue des Aiglons, Immeuble DIAMOND, Centre-ville, Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO), Boîte Postale 14175, en date du vingt et un novembre deux mille vingt-deux, enregistré à la recette de Poto-poto (Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO), le 24 novembre 2022, folio 213/9 n° 5821

Il est établi la mise à jour des statuts de la société sus dénommée, acte enregistré à la recette de Poto-poto (Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO) à la même date, Folio 213/7 N° 5819.

Associés et répartition parts sociales :

- Monsieur Suamina Jonathan Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES.....60 parts.
 - Mademoiselle Kimora Grâce Elisha FYLLA SAINT EUDES.....40 parts
- Administrateur de la société : Monsieur Suamina Jonathan Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES

Dépôt greffe : 24 novembre 2022

**POUR AVIS
LE NOTAIRE**

Sis avenue des Aiglons, immeuble Diamond
B.P 14175 – Brazzaville – République du Congo
+242 06 666 11 94 / 05 576 87 92 / Contact@missamoumampouya-officenotarial.cg



OFFICE NOTARIAL MAMPOUYA-MISSAMOU

« TELECOMS CONSULTING » S.A.
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : numéro 267, rue Madzia, Plateau des 15 ans,
Brazzaville - REPUBLIQUE DU CONGO
BZV/12 B 3148

CHANGEMENT DE FORME SOCIALE, REDUCTION DU CAPITAL

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte du deux novembre deux mille-vingt-un reçu en dépôt le 05 juillet 2023 par Maître J.A. MISSAMOU, Notaire Honoraire, titulaire d'un office notarial dont le siège est à Brazzaville, sis Avenue des Aiglons, Immeuble DIAMOND, centre-ville, Boîte Postale 14175, RÉPUBLIQUE DU CONGO, portant sur les résolutions suivantes :

- Présentation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration 2020 et des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes
- Approbations des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et affectation du résultat
- Fin de mandats d'administrateurs
- Cession d'actions – Transformation de la forme pluripersonnelle en forme unipersonnelle
- Refonte des statuts.

Acte enregistré à Brazzaville EDT Poto-Poto, Folio 120/18 N°1988 le, 06 juillet 2023 ;

Suivant cession de 665 actions de valeurs nominales de 10.000 francs CFA au profit de Monsieur Jean Robert PIERRE JACQUES.

- Nouvelle forme sociale : S.A.U
- Capital : 10.000.000 de francs CFA
- Actionnaire Unique : Monsieur Jean Robert PIERRE JACQUES
- RCCM : BZV/12 B 3148

- Dépôt Greffe : 20 juillet 2023

Suivant du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique du quinze novembre 2021, déposé au rang des minutes du Notaire sous-signé, le 05 juillet 2023, portant :

- Transformation de la forme Société anonyme à Société à responsabilité limitée unipersonnelle et réduction du capital ;
- Changement du mode de gestion de la société ;
- Refonte des statuts ;
- Nomination du Gérant de la Société à Responsabilité Limitée ;

Acte enregistré à la recette de Poto-Poto, folio 120/22 n° 1992, le 07 juillet 2023.

- Nouvelle forme sociale : S.A.R.L.U
- Capital : 1.000.000 de francs CFA
- Associé Unique : Monsieur Jean Robert PIERRE JACQUES
- Nouveau RCCM : CG-BZV-01-2012-B13-000330
- Dépôt Greffe : 18 Août 2023

Administrateur de la société : Monsieur Beugré Sylvestre ADJAMBI est nommé en qualité de Gérant pour une durée indéterminée.

**POUR AVIS
LE NOTAIRE**

Sis avenue des Aiglons, immeuble Diamond
B.P 14175 – Brazzaville – République du Congo
+242 06 666 11 94 / 05 576 87 92 / Contact@missamoumampouya-officenotarial.cg



OFFICE NOTARIAL MAMPOUYA-MISSAMOU

« AGESTIM » S.A.U.
Société Anonyme Unipersonnelle
Au capital de 10.000.000 FRANCS CFA
Siège social : 1, avenue Foch Brazzaville (République du Congo)
R.C.C.M : CG/BZV/08 B 1413

DISSOLUTION ANTICIPEE DE SOCIETE ET NOMINATION LIQUIDATEUR

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Actionnaire Unique de la société dénommée AGESTIM S.A.U du trois Août deux mille vingt-trois, déposé au rang des minutes de Maître Benedick Harry MAMPOUYA MISSAMOU, Notaire à en la résidence de Brazzaville ;

Il a été décidé de la dissolution anticipée de la société susmentionnée.

Est nommé liquidateur l'office Notarial J.A MISSAMOU MAMPOUYA pour une durée de 3 ans maximum.

Dépôt greffe : CG-BZV-01-2023-D-00518 du 28/09/2023

**POUR AVIS
LE NOTAIRE**

Sis avenue des Aiglons, immeuble Diamond
B.P 14175 – Brazzaville – République du Congo
+242 06 666 11 94 / 05 576 87 92 / Contact@missamoumampouya-officenotarial.cg



OFFICE NOTARIAL MAMPOUYA-MISSAMOU

« DIS CONGO » S.A. R. L
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : 12, Rue Balou Constant Baongo, Brazzaville,
(REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM : CG-BZV-01-2023-B12-00185

CONSTITUTION

Maître J.A MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire Honoraire, titulaire d'un office Notarial, sis Avenue des Aiglons, Immeuble DIAMOND, Centre-Ville, Boîte Postale 14175 - Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO), a conformément aux lois en vigueur constitué une Société Responsabilité Limitée, suivant Procès-Verbal d'Assemblée Générale Constitutive du 23 mai 2023 reçu en dépôt le quinze juin deux mille vingt-trois, enregistré à la recette de Baongo (Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO) le 23 juin 2023, Folio 111/11 N° 1637.

Objet social :

- Bâtiment et travaux public
- Commerce Général des matériaux de construction
- Import-export de tous matériaux de construction

Durée : 99 ans

Administration de la société :

Monsieur Sena Joel CHADARE a été nommé Gérant pour une durée de deux (2) ans.

Dépôt greffe : 01 Août 2023

**POUR AVIS
LE NOTAIRE**

Sis avenue des Aiglons, immeuble Diamond
B.P 14175 – Brazzaville – République du Congo
+242 06 666 11 94 / 05 576 87 92 / Contact@missamoumampouya-officenotarial.cg



OFFICE NOTARIAL MAMPOUYA-MISSAMOU

« LIN SHENG CONGO » S.A.R.L.U.
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social : 107 rue Banziris, Poto-Poto,
Brazzaville (République du Congo)
R.C.C.M : CG-BZV-01-2023-B13-00049

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Benedick Harry MAMPOUYA-MISSAMOU, Notaire, Ingénieur en Gestion du Patrimoine, Médiateur, titulaire d'un diplôme obtenu à la Faculté Libre de Droit, d'Économie et de Gestion (FACO PARIS), domicilié à l'Office de Maître J.A. MISSAMOU MAMPOUYA sis Avenue des Aiglons, Immeuble DIAMOND, Centre-ville, Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO), Boîte Postale 14175, a conformément aux lois en vigueur constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, suivant acte authentique dressé le trente décembre deux mille vingt-deux, enregistré à la recette de Poto-poto (Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO) le 20 janvier 2023, Folio 015/29 N° 0171.

Objet social :

- Commerce Général ;
- Transport et logistique

Durée : 99 ans

Administration de la société : Madame LIU LIN assure la gérance pour une durée de deux (2) ans, qui se terminera à l'issue de la réunion des décisions Ordinaires de l'Associé unique qui statueront sur les comptes de l'exercice 2024.

Dépôt greffe : 21 mars 2023

**POUR AVIS
LE NOTAIRE**



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLE ET
OPERATIONNELLE DES ONG MEMBRES DU CONSEIL DE CONCERTATION DES
ONG DE DEVELOPPEMENT ET AUTRES RESEAUX D'OSC
Tél : 22 615 03 51 / 06 531 08 12 / 06 931 09 51
E-mail : ccodorg@yahoo.fr / www.ccod-congo.org



Avis à manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un consultant chargé de mener une analyse des besoins en renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des réseaux ciblés dans le projet

1. Contexte et justification :

Le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD), est un collectif qui compte 15 Organisations Non Gouvernementales. Il a été créé en 1993 et fonctionne depuis sans discontinuité. Parmi ses missions, figurent entre autres :

- Faciliter la concertation et le partenariat entre ONG de développement d'une part, et entre ONG et pouvoirs publics d'autre part ;
- Collecter et diffuser les connaissances, ainsi que les savoir-faire du CCOD et des ONG membres ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des organisations membres ;
- Servir de porte-parole des ONG du CCOD auprès des tiers sur les problèmes d'intérêt collectif.

Dans l'optique de contribuer à l'émergence d'une société civile légitime, indépendante, crédible et capable de participer au développement social, à la croissance économique et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables en République du Congo, le CCOD a bénéficié d'un soutien financier de l'Union Européenne pour mettre en œuvre un projet intitulé "Renforcement des capacités Institutionnelle et opérationnelle des OSC membres et d'autres réseaux

d'OSC (PRECAP-CCOD)" pour une durée de 36 mois. L'une des activités du PRECAP – CCOD, est de mener une analyse des besoins en renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de quatre (4) plateformes (réseaux d'OSC) ciblées.

Cette analyse des besoins ou encore diagnostic sera assorti d'un plan de renforcement des capacités.

C'est pour recruter un consultant devant réaliser ce travail que cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est publié.

2. Tâches du consultant

Le consultant sera chargé de :

- Proposer la méthodologie de travail ;
- Elaborer les outils de collecte des données ;
- Collecter les données sur le terrain auprès des organisations de la société civile (OSC) concernées, plus exactement les membres desdits réseaux ;
- Traiter et analyser les données recueillies sur le terrain ;
- Rédiger le rapport du diagnostic ;
- Rédiger le plan de renforcement des capacités

3. Livrables

- Rapport du diagnostic ;
- Plan de renforcement des capacités.

4. Profil et qualification du consultant :

Il convient de signaler que le Consultant peut être un individu, un bureau ou un cabinet d'études ou encore une ONG d'appui remplissant les conditions exigées.

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (au moins bac + 3) en sciences sociales ou tout autre domaine équivalent (pour les individuels) ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine d'animation/gestion des ONG ;
- Avoir réalisé un diagnostic institutionnel et/ou organisationnel ou avoir travaillé avec des ONG serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance du milieu des organisations de la société civile congolaise ;
- Avoir des compétences en andragogie ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française, des excellentes capacités rédaction et de communication.

5. Lieu et durée de la mission :

- La mission se déroulera partout à Brazzaville et durera 45 jours maximum, soit 1 mois et demi.

6. Composition du dossier :

- Lettre de manifestation d'intérêt ;
- CV détaillé avec copies des diplômes ;
- Copies des attestations et certificats ;

7. Date limite de dépôt de candidature :

- Le dossier devra être transmis en format électronique au secrétariat du PRECAP-CCOD (ccodorg@yahoo.fr) ou en version papier au siège du CCOD, sis 47 rue NGALI Pascal, Quartier Derrière l'agence des MUCODEC de Makélékélé /Angola Libre, au plus tard jeudi 19 Octobre 2023 à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville le 05/10/2023

La Coordination

VIENT DE PARAITRE

“La chienlit dans la République de Lokuta, capitale Mbongo Wana”, de Benoît Moundélé-Ngollo

Le 22^e livre du général-écrivain Benoît Moundélé-Ngollo (Mouandzôl' Ô Pama), paru aux éditions Hemar, a fait l'objet d'une présentation officielle, vendredi 6 octobre, à Brazzaville. C'était en présence de nombreux férus de la littérature qui n'avaient pas voulu manquer l'événement.

Présentant cet essai socio-politique, dans lequel l'auteur parle d'un pays imaginaire, «La République de Lokuta», l'écrivain Ramsès Bongolo a souligné: «Dans son désir immo-déré d'aller du coq à l'âne, Benoît Moundélé-Ngollo aborde dans son 22^e ouvrage, une salade de sujets épicés à l'anaphore dans la droite ligne moundélé-ngolliène, notamment la structure de l'univers en deux plans: spirituel et matériel; la question des militaires qui ne doivent pas s'occuper de la politique et bien d'autres sont autant de sujets abordés par l'auteur». Le style, poursuit-il, «est provocateur, le subtil discernement, le raisonnement déductif, l'audace et la vitalité, l'immédiateté et la spontanéité de l'écriture, le sens de l'anticipation donne l'impression que l'auteur n'écrit pas, mais il parle, il ne parle pas, mais il raconte, il ne raconte pas, mais il cogite, il ne cogite pas, mais pousse trop loin la politesse, il tourne tout un système en ridicule».

Du contenu du livre, a-t-il expliqué, «Benoît Moundélé-Ngollo dresse un bilan d'un pays imaginaire, d'une République bannanière au sens propre du terme

où les détenteurs du pouvoir se comportent bien plus comme des monarques-autocrates, que comme des dirigeants démocratiquement élus». Une histoire imaginaire qui, selon l'auteur, «ne fait référence à aucun pays particulier, comme certains pourraient le penser, cependant la réalité de la République imaginaire Lokuta, capitale Mbongo Wana, sert d'exemple et d'éléments comparatifs».

De l'analyse du critique littéraire, l'écrivaine Winner Franck Palmers a fait remarquer: «Le titre de cet ouvrage est révélateur de plusieurs mots. La complexité du titre de l'ouvrage à l'honneur nécessite un décodage, la chienlit évoque le désordre social; lokuta a pour signification le mensonge; c'est un monème lingala, l'une des langues nationales de la République du Congo, (s'est-il partagé) avec le kituba. Toujours dans la même langue, Mbongo Wana signifie l'argent en question. Par extension, il s'agit d'un pays doublement idolâtre, un pays qui a pour Dieu, le mensonge et l'argent».

Ce livre, édité aux éditions Hemar Congo, s'aligne à d'autres rédigés par l'auteur. Mais, il est le pur témoignage de la vivacité



L'écrivain Benoît Moundélé-Ngollo qui, malgré ses 80 ans, continue toujours à écrire. «Je brocarde tout ce qui est mal dans tous mes livres. Quand je rencontre un mal sous quelle ou quelle forme qui se présente, je brocarde ça. Donc, en réalité peut-être il n'y a pas de différence entre mes anciens livres et celui-ci, peut-être aussi avec mes prochains livres, si je dois encore écrire. Si je perçois c'est un mal, j'écrirais contre ce qui est mal», a-t-il déclaré. Mukala Kadima Nzuji a, dans le mot de l'éditeur, souligné: «Ce qui est constant chez l'auteur, c'est surtout la critique sociale. Il se saisit des dérives de toutes sortes et les critique. La plupart de ses livres traitent des dérives de toutes sortes. Il promet aussi le vivre-ensemble».

L'autre texte publié par le général-écrivain Benoît Moundélé-Ngollo est titré: «Appel à la



La couverture du livre femme et à l'homme de lettres congolais». C'est effectivement un appel à la femme et à l'homme de lettres congolais sur l'état préoccupant de la littérature congolaise. Composé de neuf strophes, il a été lu par Stan Matingou. Il en ressort notamment que: «Ce présent appel, à l'instar de l'appel historique du général De Gaulle, lancé à Londres en 1940, peut-être entendu et pris en compte par toute personne, qui aurait ou n'aurait pas, soit des diplômes universitaires de haut niveau, soit des palmes académiques requises. Bref, par un intellectuel pour lancer des S.O.S conséquents et pertinents, en vue de voler au secours des lettres congolaises, afin de redorer leur blason devenu terne, car elles ne brillent plus de leur éclat d'antan...» (A suivre).

GEROSE

VIENT DE PARAITRE

Henri Djombo présente «Ce que dira de nous demain»

Constitué de 280 pages, subdivisé en dix chapitres et publié aux éditions Continents, au Togo, ce livre de l'écrivain Henri Djombo a été officiellement présenté aux férus de la lecture, vendredi 6 octobre à l'Institut français du Congo de Brazzaville. En présence de plusieurs personnalités. L'ouvrage est une somme de réflexions, qui résume et la pensée, la vision idéale d'un homme qui a pris partie d'ouvrir aux lecteurs son univers intime. Il s'articule autour d'un dialogue échelonné sur plusieurs saisons entre l'écrivain, l'homme politique congolais en la personne d'Henri Djombo et l'essayiste et biographe Stephens Akplogan.

Réalisateur de cet entretien, le biographe béninois offre à l'écrivain à travers des questions-réponses, la possibilité non seulement de répondre sans faux-fuyant à ses détracteurs de quelque bord qu'ils soient, mais aussi l'opportunité d'exposer sa vision de la vie publique condensée dans des thématiques anthropologiques, sociologiques, politiques et littéraires revisitées. Il projette des fissures de clarté sur le vécu, les attraits et les convictions de l'auteur. Il lève aussi en douceur et avec tact le vent ou scrute des horizons jusque-là inconnus.

Expliquant le processus de réalisation de cet entretien, Stephens Akplogan a affirmé: «C'est un livre entretien, donc des questions auxquelles l'auteur répond, et tout a été cousu de cette façon jusqu'à ce qu'aujourd'hui on aboutisse à la présentation officielle de ce livre. Je confirme que l'exercice a été réussi et nous avons pu l'emmener à s'étendre sur les informations qu'il a laissées filer dans les premiers tomes. Cette fois-ci, il a donné plus de précisions».

De la quintessence de son livre, Henri Djombo a indiqué: «Il est assez dense, il embrasse plusieurs sujets qui sont d'ordre culturel, artistique, politique, économique, qui n'intéressent pas seulement les citoyens congolais, mais aussi d'ailleurs». Il parle, a-t-il expliqué, de sa propre expérience pour inspirer

la jeunesse. «En lisant ce livre, la jeunesse peut aussi comprendre beaucoup et en apprendre. Ce livre est une invite à l'action positive quotidienne, parce que le bilan de chacun peut-être fait à tout moment. Il faut se préoccuper de ce qu'on dira de nous demain. C'est pourquoi notre conduite d'aujourd'hui compte beaucoup pour demain», a-t-il assuré.

Invitant le public à acquérir et à prendre connaissance de ce livre. «Je leur conseille de le lire parce qu'ils y découvriront beaucoup de choses, même s'il y a des thèses auxquelles, ils ne pourront pas adhérer. Mais au moins, ils auront là l'avantage de trouver des sujets de débats au départ, intellectuels, débats ouverts et je pense que, c'est ça la contribution de l'écrivain». De la lecture critique et philosophique du livre, les Prs Grégoire Lefouoba, Mukala Kadima Nzuji et Jean-Bruno Bayettea ont fait état «de la singularité de ce livre qui s'offre à eux comme une littérature intime, dans laquelle l'auteur brise le silence, répond à ses détracteurs, expose sa vision de l'écriture, les complots et les persécutions dont il a été victime dans le milieu politique». Paru en avril 2023 et préfacé par l'homme politique gabonais Jean Ping, ce livre-entretien, 22^e du genre pour l'auteur, lui permet de sortir de la fiction narrative dont il est familier.

Alain-Patrick MASSAMBA



L'écrivain Henri Djombo dédicant son ouvrage

ORCHESTRE EXTRA MUSICA

Cinq artistes débarquent encore du navire de Roga Roga!

Après le départ, en 2019, d'une bonne brochette d'artistes à l'origine de la création de l'ensemble musical Extra Musica (Nouvel Horizon (Ramatoulaye, Sonor Digital, Levyson, Dido Senga, Baudry Obama et Kasumbalessa), l'orchestre vient d'enregistrer une autre vague de départs. Les chanteurs Yelloman, Sévérino, Juventus de Turin; les guitaristes Wily Solo et Stade Eboué ont, en effet, décidé de claquer la porte du groupe dont Roga Roga est la figure de proue. Dans une vidéo postée sur Facebook, quatre des dissidents affirment, en substance, être devenus assez grands pour quitter la maison du père, céder la place aux plus jeunes et voler de leurs propres ailes. «Ces jours-ci, j'ai décidé de rester à la maison pour réfléchir sur le futur», s'est justifié Yellowman. «L'enfant naît chez les parents. Quand il grandit, il doit créer son propre foyer. Je reste chez moi pour voir ce que Dieu me réserve demain», a, pour sa part argué Sévérino.



L'artiste-musicien Roga Roga



Une bonne brochette d'artistes quitte l'orchestre Extra Musica

Secrétaire général d'Extra Musica, Raymond Nty s'est dit étonné de ces départs. «Le constat pour nous est qu'il y a des cas d'indiscipline, d'ego. Il semble que ces artistes n'arrivent pas à supporter les nouveaux venus. Le reste, ce sont des mécontentements internes entre artistes qui se gèrent. Mais personne n'a posé son problème clairement au groupe. Juventus, par exemple, dit qu'il suit son traitement à la maison. Le guitariste Eboué est chef d'orchestre chez son père à Amaya et vient quand il veut. Bref, on n'a jamais reçu de démissions officielles», a-t-il affirmé.

A entendre parler Yelloman, Sévérino, Juventus de Turin et Wily Solo, il ne serait pas étonnant qu'ils mettent sur pied leur propre ensemble musical. Wait and see!

Véran Carrhol YANGA

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE
FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS
ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES
HYPOTHEQUES ET DELA PROPRIETE FONCIERE DE
BRAZZAVILLE-CENTRE

RECTIFICATIF
A
L'ANNONCE LEGALE
N°418/2023/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

Au LIEU DE :

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
8	29901 du 23-02-23	Sect P10, bloc 13; Plle 3 (ex.2); Sup: 392,40m2	32, RUE LOUKOOU (QUARTIER BONGO)	5-BZV	Enfants MASSOUMOU Dominique

LIRE :

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
8	29901 du 23-02-23	Sect P10, bloc 13; Plle 3 (ex.2); Sup: 392,40m2	32, RUE LOUKOOU (QUARTIER BONGO)	5-BZV	Enfants BOSSEKO BAHATI

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 22 septembre 2023
L'Inspecteur Divisionnaire, Gilbert
MBANDZA.

MTN Group | Media Release



19 septembre 2023

L'Institut Afrique-Amérique décerne à MTN le prix 2023 de la responsabilité sociétale

MTN est honoré d'avoir reçu le prix 2023 de la responsabilité sociétale de l'Institut Afrique-Amérique, qui récompense les entreprises ayant contribué de manière significative au progrès de l'Afrique et ayant fait preuve d'un engagement en faveur d'une croissance durable et inclusive ayant un impact positif sur les communautés et les secteurs d'activité.

Le prix a été remis lors du gala du 70^{ème} anniversaire de l'AAI qui s'est tenu mardi soir à New York.

"En tant que plus grand opérateur de réseau mobile d'Afrique, MTN a contribué à révolutionner la façon dont les Africains communiquent entre eux et avec le monde, réduisant ainsi la fracture numérique, catalysant la croissance économique et élevant le niveau de vie sur tout le continent", a déclaré Kofi Appenteng, président-directeur général de l'AAI.

"MTN a joué un rôle fondamental dans le soutien à la collaboration et à la capacité du continent à partager ses réalisations et son histoire, ce qui est au cœur de la mission de l'AAI. Le travail de MTN et de ses fondations est une source d'inspiration. L'engagement de l'entreprise en faveur d'une connectivité inclusive, de l'égalité des sexes, de l'accélération de l'inclusion financière et de l'autonomisation des employés et des communautés mérite d'être reconnu", a-t-il ajouté.

Ralph Mupita, Directeur Général et Président du groupe MTN, a accepté le prix au nom des plus de 17 000 employés de MTN répartis sur 19 marchés en déclarant : "Nous sommes touchés par cette reconnaissance. Nous sommes également inspirés et encouragés à continuer à favoriser l'inclusion numérique et financière et à créer de la valeur partagée. Nous pensons que ce travail donne aux Africains de la dignité, de l'espoir et des opportunités".

Les dernières données de la GSMA et de la Broadband Com-

mission montrent que pour chaque augmentation de 10 % de l'utilisation de l'internet, le PIB augmente de 1,5 % supplémentaire. Cependant, un tiers de la population mondiale n'utilise pas du tout l'internet.

"Ces personnes ne sont toujours pas connectées numériquement et pourraient bien finir par former une sous-classe numérique", a encore déclaré Mr Mupita, ajoutant que la priorité doit être donnée aux investissements dans les infrastructures et les services numériques afin d'éviter encore plus d'inégalités. "Nous devons nous assurer qu'à mesure que les technologies telles que l'Intelligence Artificielle se développent, nous obtenons également de grands modèles linguistiques formés aux langues africaines. Des initiatives telles que les paiements conversationnels qui prennent racine dans des endroits comme l'Inde doivent arriver rapidement en Afrique."

Nompilo Morafo, Directrice Corporate Affairs du groupe MTN, a déclaré que la reconnaissance de l'AAI était à la fois une validation et une source d'inspiration pour l'engagement de MTN en faveur de pratiques commerciales responsables et d'une croissance durable. "Notre activité a toujours été plus que de la connectivité ; il s'agit d'autonomiser les communautés, de favoriser l'inclusion, de défendre la diversité et de veiller à ce que nos opérations aient un impact positif et durable."

Le gala annuel de remise des prix de l'AAI, qui se tient pendant l'Assemblée générale des Nations unies, est un événement de premier plan qui célèbre les réalisations de l'Afrique et de sa diaspora mondiale. Ce rassemblement attire un public varié, composé de chefs d'État, de diplomates, de fonctionnaires internationaux, de philanthropes et de chefs d'entreprises.

"Alors que nous célébrons cette reconnaissance estimée, nous nous rappelons que notre travail est loin d'être achevé", a déclaré Mme Morafo. "Ce prix nous incite à intensifier nos efforts. En tra-

vallant ensemble, avec nos partenaires, les communautés, les gouvernements et les autres parties prenantes, nous continuerons à défendre des initiatives qui favorisent la transformation numérique et l'amélioration socio-économique de l'Afrique", a-t-elle ajouté.

Pour concentrer les efforts de MTN en matière de responsabilité sociétale et maximiser leur impact, MTN a lancé sa première fondation en 2001 en Afrique du Sud. Depuis lors, nous avons déployé 12 autres fondations sur 18 marchés et avons eu un impact sur la vie de plus de 40 millions de personnes rien qu'au cours des quatre dernières années. Nous nous concentrons sur la mise en place stratégique d'un écosystème TIC afin d'offrir une plus grande inclusion aux plus vulnérables, en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences numériques pour des emplois numériques afin de favoriser la création d'emplois, d'améliorer la compétitivité et de stimuler une croissance inclusive pour les communautés que nous servons.

Fin.

À propos du groupe MTN

Lancé en 1994, le groupe MTN est un opérateur de premier plan sur les marchés émergents, dont la vision claire est d'offrir à ses clients un nouveau monde numérique audacieux. Nous sommes inspirés par notre conviction que chacun mérite les avantages d'une vie moderne et connectée. Le groupe MTN est coté sur le JSE Securities Exchange en Afrique du Sud sous le code d'action "MTN". Notre stratégie est Ambition 2025 : Des solutions numériques de pointe pour le progrès de l'Afrique.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

MTN Group Press Office | MTNGroup.PressOffice@mtn.com

MTN, ACCENTURE ET GENESYS S'UNISSENT POUR AMELIORER L'EXPERIENCE CLIENT

MTN, premier fournisseur de services de télécommunications en Afrique, élève l'expérience client grâce à un partenariat transformateur avec le cabinet de conseil mondial Accenture et le fournisseur de solutions d'expérience client Genesys. Cette initiative vise à redéfinir le service client pour les abonnés de MTN en s'appuyant sur des solutions cloud-natives et des capacités d'Intelligence Artificielle avancées pour favoriser l'innovation centrée sur le client et l'excellence opérationnelle.

La plateforme Genesys Cloud CX, élément central de ce programme de transformation, est conçue avec des capacités d'Intelligence Artificielle de pointe. Elle intègre le traitement du langage naturel pour comprendre les demandes des clients de manière plus intuitive et des algorithmes d'apprentissage automatique pour s'adapter et s'améliorer au fil du temps. Ces technologies avancées fonctionnent en tandem pour fournir des informations et des analyses en temps réel qui sont d'une valeur inestimable pour la prise de décision.

Pour le vaste réseau de milliers d'agents de MTN, cela signifie la possibilité d'offrir un service non seulement efficace, mais aussi hautement personnalisé. Les analyses de la plateforme basées sur l'Intelligence Artificielle permettent aux agents de comprendre le comportement et les préférences des clients et d'adapter les interactions aux besoins individuels. Ce niveau de personnalisation améliore considérablement la satisfaction des clients et favorise leur fidélité, établissant une nouvelle norme pour l'engagement des clients dans le secteur des télécommunications.

"Alors que nous naviguons dans les complexités d'un monde numérique, cette transition vers une solution de pointe de centre de contact en tant que service (CCaaS) sert de pierre angulaire pour réimaginer le service à la clientèle", déclare Nikos Angelopoulos, Group Chief Information Officer chez MTN Group. "Notre collaboration avec Accenture et Genesys a abouti à une solution évolutive et adaptable qui permet à nos agents de mieux servir les clients et nous place en position de croissance à long terme et d'efficacité opérationnelle."

Cornelia van Heerden, Executive Customer Experience Operations pour MTN South Africa, ajoute : "Notre objectif est d'aller au-delà de la résolution des requêtes pour devenir un partenaire de confiance dans le parcours numérique de nos clients, en offrant une expérience transparente à travers de multiples points de contact."

Au cours de l'année écoulée, les sociétés d'exploitation MTN de plusieurs pays, notamment l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Ouganda, sont passées avec succès à la plateforme Genesys Cloud CX. "Cette initiative témoigne de notre volonté de nous adapter et de grandir avec nos clients, en répondant de manière proactive à leurs besoins en constante évolution", déclare Enzo Scarcella, Group Chief Consumer Officer de MTN.

Rien qu'en Afrique du Sud, la transformation a permis de réduire le volume d'appels de 40

% d'une année sur l'autre, ce qui démontre l'impact immédiat de l'initiative sur l'excellence opérationnelle du groupe MTN. "La transformation numérique ne consiste pas seulement à adopter de nouvelles technologies, mais aussi à trouver de nouveaux moyens d'apporter de la valeur ajoutée à nos clients et à notre entreprise. Notre collaboration avec les leaders du secteur, Accenture et Genesys, souligne notre engagement à fournir des services et des résultats opérationnels de premier ordre", ajoute M. Angelopoulos.

Commentant la révolution technologique en cours chez MTN, Nitesh Singh de Accenture Africa's CMT Lead, déclare : "Nous sommes fiers de nous associer à MTN et d'apporter l'étendue de nos capacités technologiques et commerciales à travers la plateforme Genesys pour réimaginer l'offre de service à la clientèle. Nous avons aidé le groupe MTN à créer de la valeur grâce à une prise de décision intelligente dans un environnement commercial concurrentiel, en optimisant les coûts et en construisant une technologie cloud élastique et résiliente."

Luisa Coetzee, directrice de compte de Genesys (Afrique), conclut : "Genesys est heureux de s'associer à MTN Group dans son parcours de transformation de l'expérience client, en collaborant avec les différents OpCos pour orchestrer des expériences personnalisées et empathiques pour les besoins uniques de leurs clients et en les rencontrant là où ils se trouvent. La plateforme Genesys Cloud nous permet d'apporter de la valeur à tous, car elle est conçue pour promouvoir de meilleures expériences pour les employés (EX) et les clients (CX)."

À propos d'Accenture :

Accenture est l'une des premières sociétés mondiales de services professionnels, offrant une gamme complète de services dans les domaines de la stratégie et du conseil, de l'interactif, de la technologie et des opérations, avec des capacités numériques à travers tous ces services.

A propos de Genesys :

Genesys est un fournisseur de premier plan de centres de contact en nuage en tant que service (CCaaS), réputé dans le monde entier pour ses conseils stratégiques en informatique et ses solutions technologiques innovantes, visant à guider les entreprises vers une transformation numérique réussie.

À propos du groupe MTN :

Lancé en 1994, le groupe MTN est un opérateur de premier plan sur les marchés émergents, avec une vision claire de la fourniture d'un nouveau monde numérique audacieux à nos clients. Nous sommes inspirés par notre conviction que chacun mérite les avantages d'une vie moderne et connectée. Le groupe MTN est coté sur le JSE Securities Exchange en Afrique du Sud sous le code d'action "MTN". Notre stratégie est Ambition 2025 : Des solutions numériques de pointe pour le progrès de l'Afrique

HANDBALL

Encore Primeiro; voici BMC

Les 44^{es} Championnats d'Afrique des clubs champions ont rendu leur verdict le week-end dernier. Primeiro de Agosto (Angola) est à nouveau à l'honneur en enlevant pour la huitième fois d'affilée le tournoi féminin. Côté hommes, Al Ahly (Egypte) retrouve le titre continental sept ans après son dernier sacre à Ouagadougou, au Burkina Faso. Dans cette version, pour la première fois après l'Etoile du Congo lors de l'édition de Cotonou (Benin) en 2000, un autre club congolais, BMC précisément, s'est glissé, enfin, sur la troisième marche du podium.

Pas de surprise donc à ces 44^{es} Championnats d'Afrique des clubs champions organisés par la DGSP, du 28 septembre au 7 octobre 2023 à Brazzaville. Chez les dames, les empoignades ont été parfois vives, surtout entre Primeiro (Angola), Petro Atletico (Angola), DGSP (Congo) et Al Ahly (Egypte). Leur dénouement a porté encore sur les hautes cimes le tenant du titre, Primeiro de Agosto, au terme d'une finale qu'il a remportée (27-25) aux dépens de sa rivale de Luanda, Petro Atletico, pourtant détentrice du



BMC, médaillé de bronze pour sa première participation

record de titres continentaux (19). C'est la preuve du règne sans partage des Angolaises. Des résultats qui sont, sans doute, le fruit d'une organisation remarquable, d'une préparation de qualité, de la disponibilité et des sacrifices des entraîneurs, des dirigeants, et des sportives elles-mêmes. Des filles qui savent, en outre, faire preuve de créativité, et dont la vivacité, la spontanéité et la puissance continuent d'émerveiller le public africain. La médaille de bronze est revenue au club hôte de la compétition, DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) du Congo. De quoi

soulager ses dirigeants qui se sont dépensés sans compter pour recevoir l'élite continentale du jeu à sept. En version masculine, l'intérêt de la compétition a souffert de l'absence des grosses pointures comme Zamalek du Caire et Sporting d'Alexandrie (Egypte), Espérance de Tunis et Etoile sportive du Sahel de Sousse (Tunisie), Mouloudia Club d'Alger (Algérie), des clubs issus de la zone Maghreb et qui règnent depuis toujours sur cette discipline. Ce qui a permis à l'unique représentant de cette zone à Brazzaville, Al Ahly du Caire, de bomber le torse. Il n'a ainsi

eu aucun mal à remporter le titre en battant en finale JSK de la RDC.

La grosse surprise est venue de BMC du Congo. En cinquième position seulement dans le championnat national 2023, ce club né juste au début de cette année et dont le président est De Grâce Louamba et l'entraîneur Ludovic Bakouma, a atteint les demi-finales avant de terminer troisième, synonyme de médaille de bronze. Preuve que le handball masculin congolais peut avoir un mot à dire au plan continental. Reste à lui donner les moyens de participer régulièrement aux compétitions continentales qui lui permettront de se hisser au niveau des ténors de cette discipline.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Classements

Dames: 1. Primeiro de Agosto (Angola). 2. Petro Atletico (Angola). 3. DGSP (Congo). 4. Al Ahly (Egypte). 5. Bandama HB (Côte d'Ivoire). 6. FAP (Cameroun). 7. A. Nziko (Cameroun). 8. Grain de sel (Congo).
Hommes: 1. Al Ahly (Egypte). 2. JSK (Angola). 3. BMC (Congo). 4. FAP (Cameroun). 5. A. Nziko (Cameroun). 6. Adjudja (Benin). 7. Red Star (Côte d'Ivoire). 8. Petro Sport (Congo).

ENTRETIEN AVEC LE BASKETTEUR FRANCO-CONGOLAIS NOBEL BOUNGOU-COLO

«Le Congo, une possible grande nation de basket-ball»

En voyage de noces aux Seychelles, le basketteur franco-congolais, Nobel Bounkou-Colo, a bien voulu nous partager son expérience professionnelle concernant le basketball et ses rêves optimistes sur le Congo.



Nobel Bounkou-Colo

***Monsieur Nobel Bounkou-Colo, vous êtes un basketteur Franco-congolais, professionnel en France. Pouvez-vous nous dire ce que vous faites actuellement ?**

**J'ai passé la saison Antibes dans le sud de la France, en deuxième division. On a fait une très belle saison qui s'est terminée un peu tôt en quart de finales de play-off. Mais c'était très encourageant. J'ai pu aider mon équipe, et terminer meilleur marqueur. Sinon, je joue au basket et j'ai quand même sillonné un peu l'Europe. J'ai joué dans des équipes russes, espagnoles et italiennes. C'est mon métier maintenant depuis plusieurs années.

***Quelle est le meilleur souvenir que vous gardez de votre parcours professionnel ?**

**Le meilleur souvenir, c'est à Limoges quand on a gagné deux titres de champion de France deux années d'affilée. Je pense que ce sont des années qui m'ont fait connaître au grand public. C'était des moments incroyables. Toute une ville qui célèbre les champions.

***Parlons un peu du basket congolais. Avez-vous des informations ou des nouvelles à propos ?**

**Oui, j'ai des informations qu'il y a un groupe de jeunes congolais qui a formé une association en France ; elle s'appelle Elite basket Congo. Ils ont même participé à un grand tournoi cet été. Ils ont terminé finalistes. C'est pour mobiliser un peu les jeunes congolais qui sont en manque de l'équipe nationale. Essayer de les faire se rencontrer et jouer ensemble. Parce qu'en ce moment, les joueurs congolais n'ont pas d'équipe nationale, d'opportunité de jouer une coupe d'Afrique et de représenter leur pays. Je pense qu'en ce moment, il y a beaucoup de gens qui attendent un peu de voir si le Congo peut être représenté à l'échelle africaine, et pourquoi pas internationale.

***Et vous, personnellement êtes-vous prêts à prêter des services pour le basket congolais ?**

**Oui, cela a été mon souhait pendant plusieurs années. J'avais demandé à ce qu'une équipe puisse être montée pour l'intégrer. Oui, même maintenant, c'est un petit rêve puisqu'on n'a pas une équipe en place. C'est un petit rêve qu'une équipe en place revienne pour le Congo et qu'on puisse défendre les couleurs du pays, déjà dans une coupe d'Afrique.

***Et vous auriez des propositions concrètes à faire, pour le développement du basket au Congo ?**

**Il y a beaucoup d'expatriés congolais qui sont en Europe, qui arrivent à avoir un haut niveau et qui peuvent aider les locaux. Je pense qu'il y a un besoin de locaux aussi dans une équipe pour pouvoir les faire progresser aussi. Le développement passera par les locaux et les expatriés pour former une belle équipe, pour aller défendre les couleurs du Congo.

***Après avoir parcouru beaucoup de pays, et après une expérience professionnelle bien nourrie, quelles sont vos perspectives ?**

**Je vois qu'il y a de gros talents dans notre pays. Mes perspectives seraient de faire que le Congo puisse être une grande nation du basket, parce qu'il a toutes les capacités pour. Être une grande nation de basket comme le sont l'Égypte, la Tunisie ou l'Angola en Afrique.

***Avec votre contribution ?**

**Oui, j'aimerais bien aider bien sûr ; et même jouer aussi en aidant.

Propos recueillis par Père Maurice Milandou (Seychelles)

INFRASTRUCTURES

Le complexe sportif de Kintélé va reprendre vie dans les prochains jours

Le ministère en charge des sports, en partenariat avec le Groupe Prenet service et Moug service, conduit actuellement une opération d'assainissement et de réhabilitation des édifices et équipements du gigantesque complexe sportif La Concorde de Kintélé, vandalisé et abandonné dans les hautes herbes et les arbustes.

Les ouvriers ont procédé déjà à l'assainissement et à la protection de cette infrastructure sportive laissée à la merci des vandales depuis la fin des Jeux africains de 2015. L'opération destinée à procurer une seconde jeunesse à ce complexe envié par toute l'Afrique lors de cet événement, a consisté «au désherbage à l'intérieur et à l'extérieur, au débroussaillage, au ramassage des ordures, à l'évacuation des eaux usées, à la réhabilitation de l'éclairage public et des projecteurs des aires de jeu et édifices annexes, et à l'application de la peinture sur les murs et les grilles de l'enceinte», a expliqué l'ingénieur-expert en charge des travaux, Prudence Mayoulou, au directeur de cabinet du ministre, Charles Makaya, dit Mackaill. C'est lui qui est allé, samedi 7 octobre 2023, faire le point des travaux de la première phase confiés à ces entreprises. Charles Makaya a visité d'abord le sous-sol des bassins d'échauffement et de plongeurs abritant les salles de pompage, de filtrage et de



Charles Makaya dit Mackaill à l'issue de sa visite de terrain

purification des eaux. Inondés pendant la longue période d'abandon, l'eau ayant atteint jusqu'à trois mètres de hauteur, les équipements seront bientôt remis en service. Les deux bassins où s'étaient développées des algues, ont été «vidés, nettoyés profondément et désinfectés». Puis, direction le Palais nautique abritant le système anti-incendie les blocs de transformateurs qui alimentent les deux bassins d'échauffement et de plongeon. «C'est un travail de vandalisme qui dépasse tout entendement», a déploré Charles Makaya. Point sur l'avancement des travaux: Prudence Mayoulou affirme que «les travaux d'électricité sont exécutés à 80% et le taux d'avancement des bassins à 65%. Tout sera fin prêt le 20 octobre.» Mais peut-on se fier forcément aux estimations des techniciens? «Les objectifs qui

étaient fixés seront atteints. Nous pensons qu'avec les réglages qu'ils auront à faire, si en fin de semaine ce n'est pas fait, en début de semaine suivante, tout sera fait», rassure, de son côté, Charles Makaya. Car ce qu'il a vu «incite à l'optimisme». A noter que la sécurisation du Complexe sportif La Concorde est aussi un des enjeux majeurs de cette action. C'est aussi le souhait de l'entreprise chargée des travaux afin «d'éviter un éternel recommencement». Les agents de la Force publique ont été remplacés par ceux d'une société de gardiennage privée. «Au moins une centaine d'agents font la rotation, nuit et jour, pour sécuriser les lieux», a précisé l'un d'eux ayant requis l'anonymat. «Ceux qui prennent la relève, procèdent à la fouille des collègues qu'ils viennent remplacer», affirme-t-il.

G.-S.M.

COUPE DE LA CONFEDERATION Les rescapés fixés sur leur sort

Le deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération 2023-2024 a accouché des 16 équipes qualifiées pour la phase de poules. Ce sont: RS Berkane (Maroc), Gaborone (Botswana), Rivers United FC (Nigeria), Stade Malien (Mali), Future FC et Zamalek (Egypte), USMA (Algérie), Al Hilal Benghazi et Abu Salim (Libye), Dreams (Ghana), Academica Lobito et Sagrada Esperanca (Angola), Club Africain (Tunisie), Supersport United et Sekhukhune United (Afrique du Sud), SOAR (Guinée) et, enfin, Diables-Noirs du Congo. A l'issue de ce tour, la CAF a tiré au sort le vendredi 6 octobre à Johannesburg, les équipes rescapées après avoir auparavant désigné les têtes des groupes. Les quatre groupes constitués qualifieront chacun deux équipes pour les quarts de finale. Voici un aperçu des groupes résultant du tirage au sort. Ainsi, on a: **Groupe A:** USMA (Algérie), Future FC (Egypte), Supersport United (Afrique du Sud), Al Hilal (Libye) **Groupe B:** Zamalek SC (Egypte), Sagrada Espe-

ranca (Angola), SOAR (Guinée), Abu Salim (Libye) **Groupe C:** Rivers United FC (Libye), Club Africain (Tunisie), Dreams FC (Ghana), Academica Lobito (Angola) **Groupe D:** RS Berkane (Maroc), Diables-Noirs (Congo), Stade Malien (Mali), Sekhukhune United (Afrique du Sud).

Les observateurs ont vite sorti leurs favoris des groupes. Ainsi dans le groupe D où sont logés les Dia-

bles-Noirs, les Marocains de RS Berkane, double vainqueur de la compétition, sont présentés comme des ogres. Ils devront malgré tout bien se tenir. Car, entre les prévisions et la réalité, le fossé paraît souvent large et profond. Pour ce qui est des Diables-Noirs, le rêve est toujours là. Il leur reste à prouver sur le terrain qu'ils peuvent le réaliser.

Jean ZENGABIO

WORLD CLEANUP DAY

Air France participe au nettoyage de la plage des Cataractes

Tous les ans, le troisième samedi de septembre, se tient la Journée mondiale du nettoyage de la planète, ou "World Cleanup Day". Tous à vos sacs, dirait-on ! L'évènement a eu lieu le 16 septembre. C'est la plus grande action civique d'une journée au monde de ramassage de déchets. Elle permet de réunir différents acteurs dans 191 pays, de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux liés aux déchets et d'offrir une nature plus propre à tous.

En République du Congo, une équipe d'Air France Brazzaville l'a célébrée en différé le 30 septembre dernier, en procédant à une opération symbolique de ramassage des déchets plastiques sur la plage fluviale du site touristique "Les Cataractes". Un agent du ministère du tourisme et de l'environnement s'est joint à eux pour la bonne marche de l'initiative, le site relevant du ministère du Tourisme et de l'Environnement.

Dans une ambiance positive et conviviale, le petit groupe du personnel Air France muni de gants et de sacs poubelle a pu ramasser sur 400 mètres de plage trois tonnes de déchets plastiques. Parmi les plus nombreux,

des sandales, de sacs et bouteilles en plastique. Un geste inspirant et plein de bon sens ! Objectif : dépolluer la plage en ramassant le maximum de déchets.



Les membres de l'équipe Air France posant à la fin du ramassage des déchets plastiques



Une vue des déchets plastiques ramassés



L'équipe Air France pendant le ramassage

"Eveiller les consciences"

«Au-delà de ramasser les déchets, le but de cette

Journée mondiale du nettoyage de notre planète est également d'éveiller les consciences en invitant la société à réfléchir

sur sa consommation quotidienne et sur la création de déchets qui en résulte... Par rapport à l'immensité de la tâche,

ce que nous venons de faire semble une goutte d'eau dans la mer, mais l'efficacité de l'action et sa visibilité ne seront possibles que si tout le monde, à quelque niveau qu'il se trouve, s'implique ou s'investit», a expliqué Régis Herman Miantoudila de l'équipe Air France.

En effet, la meilleure manière de nettoyer son environnement reste de produire moins de déchets.

De son côté, Air France s'est engagée dans la réduction

tés, l'objectif étant de réduire de 30 % les émissions de CO2 par passager/km d'ici à 2030 par rapport à 2019.

Un des trois axes majeurs pour répondre à cet enjeu est de réduire, recycler et valoriser les déchets.

Ainsi, Air France a d'ores et déjà supprimé 1 300 tonnes de plastique à usage unique par an, soit 210 millions d'articles qui ont été remplacés par des alternatives durables à bord de tous ses vols.

Ce sont par exemple :

- 100 millions de gobelets en plastique remplacés par des gobelets en carton ;
- 85 millions de couverts en plastique remplacés par des pièces fabriquées et conditionnées à partir de matières biosourcées ;
- 25 millions de bâtonnets en plastique remplacés par des mélangeurs en bois.

Pour mémoire, le but de la World Cleanup Day est de changer, en effet, les comportements et d'éveiller les consciences à des concepts écologiques comme le "mieux produire", le "mieux consommer" ou encore le "mieux et moins jeter". Le mouvement a pour objectif de fédérer un réseau solide et unique d'acteurs (collectivités, écoles, associations et entreprises) qui partagent une même vision d'un monde sans déchets et croient qu'ensemble l'on peut nettoyer des déchets pour de bon !

Viclaire MALONGA

COSUMAF

La 3^e Semaine internationale de l'investisseur 2023 à Brazzaville dominée par les défis de la finance durable et des cryptoactifs

Brazzaville, capitale de la République du Congo, a abrité pour la première fois, du 5 au 7 octobre derniers, la 3^e édition de la Semaine internationale de l'investisseur 2023 dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), organisée par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (COSUMAF) avec l'appui du Ministère de l'Economie et des Finances du Congo. Le ministre congolais des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a procédé à l'ouverture des travaux, en présence de Mme Jacqueline Adiaba-Nkembé, président de la COSUMAF.

« Résilience des investisseurs, les risques associés aux crypto actifs et finance durable ». Tel est le thème général choisi pour cette semaine internationale de l'investisseur qui se tenait simultanément à Douala (Cameroun) et à Brazzaville (Congo). Pour discuter des opportunités d'investissements offertes par le marché financier régional. Elle avait pour sous-thèmes: «la prévention de la fraude, les notions de base en investissement et la finance digitale et durable».

Son objectif est de mettre en relation les professionnels du marché financier et les investisseurs pour une découverte mutuelle des opportunités de financement et de placement disponibles. Il s'agit pour les acteurs agréés du marché financier régional de présenter leurs produits et prestations de services d'une part, et d'autre part de permettre aux investisseurs et au large public de savoir à qui s'adresser pour satisfaire leurs besoins en financement et placement. Cette mise en relation

permettra une meilleure allocation des ressources en vue de soutenir la croissance économique des pays de la CEMAC.

« En termes d'objectifs marketing, la SIIC vise la dissémination des messages-clés qui renforcent la culture financière de l'investisseur afin de mieux le protéger et l'offre d'opportunités d'apprentissage et de formation de l'investisseur. Au niveau transversal, la SIIC est un cadre de collaboration et de benchmarking entre différents régulateurs, dans le domaine de l'éducation et de la protection de l'investisseur », a déclaré Jacqueline Adiaba-Nkembé, dans son allocution de circonstance.

Pour Jean-Baptiste Ondaye, le marché financier de la CEMAC est en plein dans le processus de fusion décidée par les plus hautes autorités de la CEMAC en octobre 2017. Il a annoncé les principaux chantiers engagés dans la seconde phase consacrée à la dynamisation du marché financier d'Afrique centrale, après la première phase de ce marché



L'affiche de l'évènement



Des participants entourant le ministre Ondaye et Mme Jacqueline Adiaba-Nkembé

au cours de laquelle la fusion physique des institutions s'est réalisée. Ces chantiers portent sur cinq plans: le plan de la régulation de la réforme des textes réglementaires du marché financier et de l'audit institutionnel, organisa-

tionnel et opérationnel de la COSUMAF visant à l'optimisation des ressources du régulateur; le plan du développement du marché qui concerne la mise en œuvre du règlement communautaire relatif à l'introduction en bourse des

participations des Etats dans les entreprises publiques, le développement de nouveaux instruments financiers avec la gestion collective et les actions orientées vers la promotion de l'éducation financière et de la culture boursière.

Pour la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), il s'agit de la réalisation des business plans qui a abouti à l'adoption conjointe du Plan de restructuration de la BVMAC par son Conseil d'administration et le Comité de pilotage (COPIL) du Programme des réformes économiques et financières (PREF)-CEMAC.

S'agissant de la création du Dépositaire central unique (DCU), l'action principale retenue est la réalisation d'un business Plan du DCU à créer. « Cette activité a été réalisée et validée, conjointement par la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et le COPIL du PREF-CEMAC », a dit le ministre.

A noter que sur proposition de la BEAC, le mandat provisoire de la BEAC, en qualité de dépositaire central unique (DCU), a été prorogé pour une durée de deux ans, suivant décision du COPIL du PREF-CEMAC de juillet 2022. Au cours des travaux, les participants ont échangé sur des thèmes variés, tels que « les enjeux de la protection de l'investisseur de la CEMAC »; « le ralentissement de la croissance économique, inflation, stagflation: quelles stratégies

de rendement et de résilience de l'investisseur? »; « l'investisseur de détail et les produits du marché: stratégies d'investissement et de diversification »; « l'investisseur institutionnel à l'ère de la digitalisation des produits du marché »; « les expériences et opportunités de la finance durable en Afrique centrale »; et « la gestion d'actifs à l'ère du développement technologique et de la finance digitale: enjeux et perspectives ».

A signaler que la semaine internationale de l'investisseur CEMAC est une déclinaison régionale de la Semaine internationale (World investor week), organisée chaque année au mois d'octobre depuis six ans dans l'ensemble des juridictions participantes de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV).

La COSUMAF est un organe communautaire créé dans le cadre de l'Union monétaire de l'Afrique centrale. Elle est l'autorité de supervision et de contrôle du marché financier de la zone CEMAC. Ce marché concerne tous les produits, les prestations et services d'investissement en valeurs mobilières offerts ou mis à la disposition des opérateurs économiques et faisant appel public à l'épargne. La COSUMAF veille à la protection de l'épargne investie en valeur mobilière et autres instruments financiers. Sans oublier son rôle d'informer les investisseurs et de surveillance du bon fonctionnement du marché.